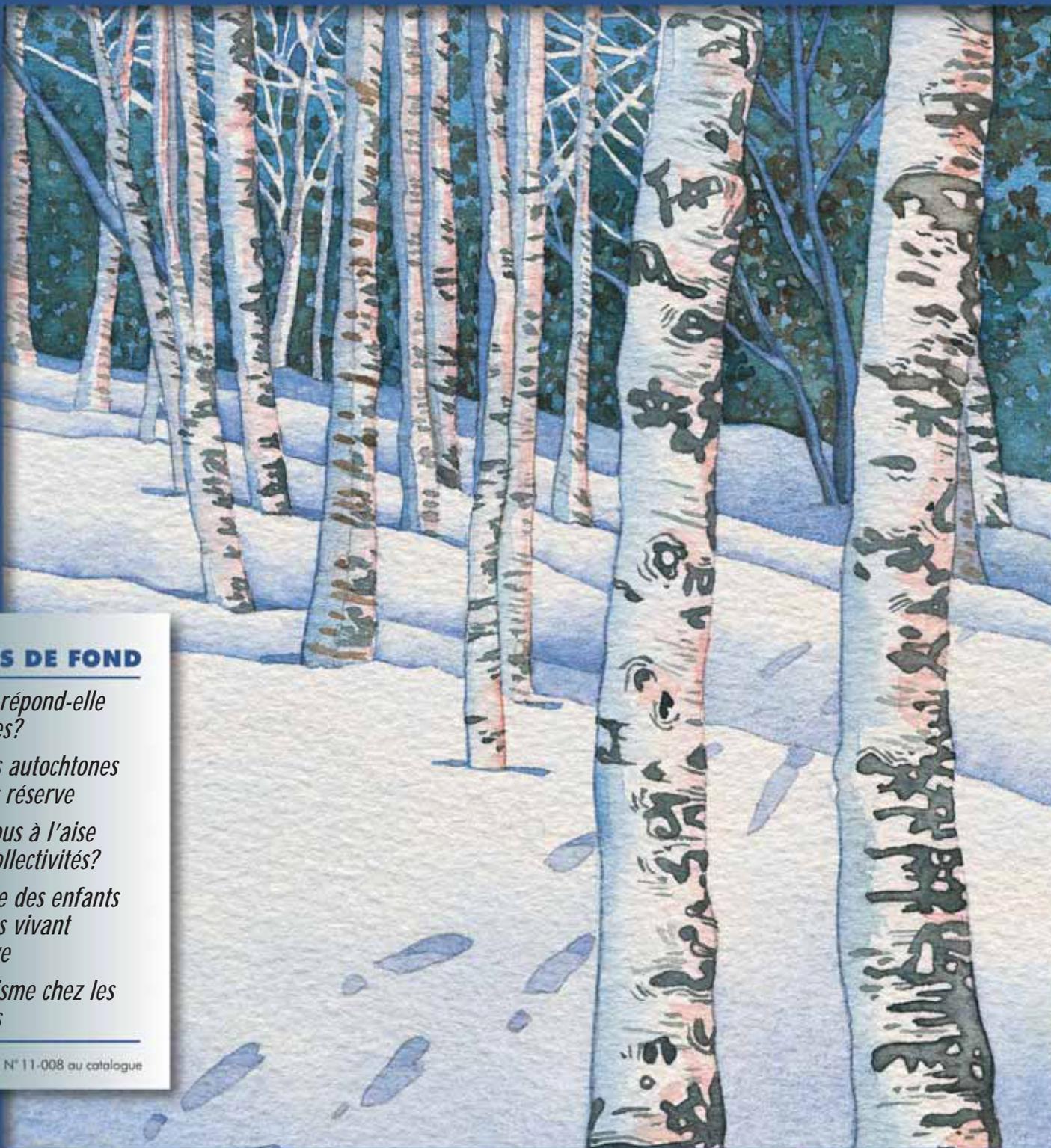


Tendances sociales CANADIENNES

HIVER
2004
No 75



ARTICLES DE FOND

*La retraite répond-elle
aux attentes?*

*Internauts autochtones
vivant hors réserve*

*Sommes-nous à l'aise
dans nos collectivités?*

*Le bien-être des enfants
autochtones vivant
hors réserve*

*L'alphabétisme chez les
adolescents*

12 \$ au Canada • N° 11-008 au catalogue



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Vous désirez

COMMUNIQUER avec nous

Bureau de la rédaction

Courriel : cstsc@statcan.ca
Télécopieur : (613) 951-0387
Courrier postal : Rédactrice-en-chef
Tendances sociales canadiennes
7^e étage, immeuble Jean Talon
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Services aux abonnés

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 700-1033
Télécopieur : 1 800 889-9734
Courrier postal : Gestion de la circulation, Division de la diffusion,
Statistique Canada, 120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 267-6677
Télécopieur : 1 877 287-4369
Internet : www.statcan.ca/english/IPS/Data/11-008-XIE.htm
En personne : Au bureau régional de Statistique Canada le plus près
de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel : infostats@statcan.ca
Téléphone : 1 800 263-1136
Internet : www.statcan.ca
Ligne ATS : 1 800 363-7629

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.



TSC**Rédactrice en chef**
Susan Crompton**Rédacteurs**
Warren Clark
Anna Kemeny**Assistant à la recherche**
Gilbert Mansour**Gestionnaire de la production**
Cynthia Fortura**Coordonnatrice de la production**
Shirley Li**Marketing/Diffusion**
Alex Solis**Révisseur en chef de la
version française**
Ginette Lavoie**Direction artistique et impression**
Division de la diffusion
Statistique Canada**Conception**
Services de créativité
Statistique Canada**Comité de revue**
M. Boyd, J. Hagey, J. Jackson,
D. Norris**Remerciements**
F. Cartwright, H. Dryburgh,
C. Duchesne, A. Lebeau,
M. LeBlanc, S. Powell, A. Siggner,
K. Underwood, N. Villemure,
C. Williams**Tendances sociales canadiennes**

Décembre 2004

N° 11-008-XPF au catalogue (also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE), publié trimestriellement.

Prix d'abonnement :**Versión imprimée :** 12 \$CAN pour un numéro, 39 \$CAN pour un abonnement d'un an. Étudiants : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur au Canada).**Versión électronique** disponible sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue) : 9 \$CAN pour un numéro, 29 \$CAN pour un abonnement d'un an (plus les taxes en vigueur au Canada).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.ISSN 0831-5701
(Version imprimée)ISSN 1481-1642
(Version électronique)**Tendances sociales
CANADIENNES****Articles de fond****2 On ne peut pas toujours avoir ce que l'on veut : préférences et expériences de retraite***par Grant Schellenberg et Cynthia Silver***9 Internautas autochtones vivant hors réserve***par Susan Crompton***17 Les perceptions des Canadiens — un sentiment d'appartenance, de confiance mutuelle et de confiance à l'égard des institutions***par Grant Schellenberg***25 Le bien-être des enfants autochtones vivant hors réserve***par Martin Turcotte et John Zhao***31 Écart provincial dans les notes en lecture des élèves de 15 ans***par J. Douglas Willms***Aussi dans ce numéro****38 Au fil de l'actualité****39 Indicateurs sociaux****40 Plan de leçon : « Les perceptions des Canadiens : un sentiment d'appartenance, de confiance mutuelle et de confiance à l'égard des institutions »****Index des articles :**Été 1986 à hiver 2004 disponible à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/ads/11-008-XIF/cumulative_f.htm.

On ne peut pas toujours avoir ce que l'on veut : préférences et expériences de retraite

par Grant Schellenberg et Cynthia Silver

Un aspect important de la transition à la retraite est la mesure selon laquelle le moment choisi et les circonstances correspondent aux préférences des travailleurs d'âge mûr. Il ne fait aucun doute que les gens préfèrent quitter les rangs de la population active selon leurs propres conditions plutôt que d'être forcés de le faire. Ceux qui sont forcés de prendre leur retraite ne s'y préparent peut-être pas de façon adéquate, que ce soit du point de vue financier ou psychologique.

Le présent article utilise les nouvelles données provenant de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2002 afin d'examiner la corrélation entre les préférences et les expériences de retraite des nouveaux retraités qui ont quitté le marché du travail une première fois entre 1992 et 2002. L'ESG recense les gens dont la transition à la retraite a été caractérisée par un degré élevé, modéré ou faible de congruence avec leurs préférences, et en examine les caractéristiques et les expériences.

Raisons pour lesquelles les expériences risquent de différer des préférences de retraite

La corrélation entre les préférences et les expériences de retraite est souvent définie en fonction de la nature volontaire ou involontaire de la retraite¹. Les personnes qui ont pris une retraite volontaire sont considérées comme des travailleurs qui ont quitté les rangs de la population active parce qu'ils le désiraient, alors que les personnes qui ont pris une retraite involontaire sont ceux qui ont quitté les rangs de

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le présent article, on examine la congruence des préférences et des expériences de retraite à la lumière des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2002. Le groupe cible de l'ESG de 2002 était composé de personnes de 45 ans et plus résidant dans des habitations privées, et ce, dans les 10 provinces. Quelque 25 000 personnes ont participé à l'enquête.

L'ESG de 2002 utilisait une définition subjective de la retraite qui comportait plusieurs questions. Tout d'abord, les personnes ayant indiqué que leur activité principale des douze mois précédents était la « retraite » ont été désignées comme des personnes retraitées. Ensuite, on a demandé à d'autres personnes « Avez-vous déjà été retraité? », et celles qui ont répondu « oui » à cette question ont, elles aussi, été désignées comme des personnes retraitées. Enfin, les personnes ayant déclaré n'avoir jamais été retraitées ont été interrogées plus longuement. Les personnes qui ont répondu par l'affirmative à l'une de ces questions de suivi ont, elles aussi, été classées dans la catégorie des retraités.

La présente analyse se limite aux nouveaux retraités, définis ici comme des personnes qui ont pris leur retraite pour la première fois entre les années 1992 et 2002 inclusivement. L'analyse porte sur les caractéristiques et les expériences de personnes ayant fait une transition plus récente à la retraite. Seules les personnes qui ont pris leur retraite à 50 ans et plus ont été incluses. Cela représente environ 4 500 répondants couverts par le présent article.

la population active même s'ils voulaient continuer à travailler. Selon l'Enquête sociale générale (ESG), environ le quart des personnes qui ont pris leur retraite récemment ont quitté leur travail contre leur gré.

Bien que la distinction entre « volontaire » et « involontaire » soit utile, elle ne réussit pas à saisir les degrés plus subtils de choix liés à la transition à la retraite. Les personnes qui prennent volontairement leur retraite peuvent peut-être quitter les rangs de la population active de plein gré, mais leur départ doit se faire dans un contexte où les options sont restreintes, comme les primes de départ en fonction d'un délai prescrit. Dans cette situation, il se

peut que les gens désirent continuer à travailler, mais qu'ils décident de prendre leur retraite en raison d'une cessation possible d'emploi, qui se produirait dans des conditions moins avantageuses. Bien qu'ils aient quitté volontairement leur emploi, leur premier choix, qui était de rester au travail, n'a pas été considéré comme une option viable. De même, les gens qui ont choisi de prendre leur retraite en raison de problèmes de santé peuvent considérer que leur retraite était volontaire, bien qu'en d'autres circonstances, ils auraient continué à travailler.

En se servant des données tirées de l'ESG, on peut examiner plus en détail les corrélations entre les

préférences et les expériences de retraite. En plus de la question sur la retraite volontaire ou involontaire, les retraités ont eu à répondre à neuf autres questions qui tentaient d'établir s'ils auraient continué à travailler si les conditions de travail ou d'autres circonstances avaient été différentes.

Près de 60 % des nouveaux retraités ont répondu par l'affirmative à au moins une des neuf questions, en indiquant qu'ils auraient continué à travailler si les circonstances avaient été différentes. Le fait que la majorité des nouveaux retraités aient répondu qu'ils auraient accepté de continuer à travailler dans certaines circonstances est quelque peu étonnant, compte tenu de la popularité de la retraite anticipée auprès des travailleurs canadiens². Toutefois, on doit traiter avec prudence les réponses à des questions hypothétiques, car les réponses risquent de surestimer le désir des retraités de vouloir continuer à travailler, particulièrement s'ils constatent que leur retraite ne leur apporte pas la satisfaction escomptée. Dans de tels cas, l'option de garder leur emploi leur semble plus attrayante, avec le recul.

Plus du quart des nouveaux retraités ont déclaré qu'ils auraient continué de faire un travail rémunéré s'ils avaient été capables de réduire leur horaire de travail sans que cela ne modifie leur pension, soit en travaillant moins de journées (28 %), soit en coupant les heures travaillées au cours de la journée de travail (26 %). Un peu moins d'un cinquième des nouveaux retraités (19 %) ont dit qu'ils auraient continué à travailler s'ils avaient pu prendre de plus longues vacances sans que cela ne modifie leur pension. En tout, 30 % des nouveaux retraités ont mentionné au moins une des trois raisons précédentes relativement à la pension³. L'importance des conditions de travail ressortait également, puisque 28 % des nouveaux retraités ont indiqué qu'ils auraient continué à travailler s'ils avaient pu le faire à temps partiel.

Les problèmes de santé constituaient un facteur pour un grand nombre de nouveaux retraités. En effet, 26 % d'entre eux ont déclaré qu'ils seraient restés sur le marché du travail si leur santé avait été meilleure. Du point de vue des incitatifs financiers, 21 % des nouveaux

retraités ont dit qu'ils auraient continué à travailler s'ils avaient bénéficié d'une augmentation de salaire. En dernier lieu, une plus petite proportion de nouveaux retraités ont mentionné qu'ils auraient poursuivi leur carrière si les politiques de retraite obligatoire n'avaient pas existé dans leur milieu de travail (12 %) ou s'ils avaient pu obtenir des prestations de soins convenables (6 %). Les résultats étaient semblables chez les hommes et chez les femmes.

Le désir apparent de continuer à travailler, chez certains nouveaux retraités, a également des incidences sur la main-d'œuvre disponible. En raison de la retraite imminente des enfants de l'après-guerre, certains analystes ont souligné l'importance de mettre en œuvre des stratégies visant à encourager les travailleurs d'âge mûr à repousser leur retraite et à conserver leur poste, ou encore à leur en donner les moyens⁴. Selon l'ESG, un grand nombre de nouveaux retraités auraient accepté de telles initiatives. Cependant, presque la moitié des retraités qui auraient aimé continuer à travailler dans des circonstances différentes éprouvaient des problèmes de santé. En excluant les personnes dont les perspectives d'un emploi continu étaient limitées en raison de leur état de santé, 33 % des nouveaux retraités ont dit qu'il auraient continué à travailler dans des circonstances différentes.

Une typologie de retraités — comment les préférences de retraite correspondent aux expériences de retraite

En associant les données sur le désir de continuer à travailler plutôt que de se retirer du marché du travail à celles sur la nature volontaire ou involontaire de la retraite, on peut en arriver à mieux comprendre la corrélation entre les préférences et les expériences des nouveaux retraités. Cela débouche alors sur quatre catégories possibles de retraite⁵.

Les personnes qui ont pris volontairement leur retraite et qui n'auraient pas poursuivi un travail rémunéré dans des circonstances différentes risquent de présenter un



Un grand nombre de nouveaux retraités auraient continué de faire un travail rémunéré

	Total	Hommes	Femmes
% de nouveaux retraités ayant dit qu'ils continueraient de faire un travail rémunéré si les circonstances étaient différentes			
Total	60	61	58
Auraient continué de faire un travail rémunéré si...¹			
Avaient pu travailler moins de jours sans que cela ne modifie la pension	28	29	27
Avaient pu faire des journées moins longues sans que cela ne modifie la pension	26	26	25
Avaient eu davantage de vacances payées sans que cela ne modifie la pension	19	20	18
Un effet combiné des trois raisons mentionnées ci-dessus	30	31	30
Avaient pu travailler à temps partiel	28	28	27
Leur état de santé avait été meilleur	26	27	26
Le salaire avait été augmenté	21	22	20
Il n'y avait pas eu de politiques de retraite obligatoire	12	12	12
Avaient pu trouver des arrangements adéquats de prestation de soins	6	7	6
Autres raisons	11	10	13

1. Les répondants pouvaient donner plus d'une raison.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2002.

meilleur scénario. En effet, elles ont pris leur retraite de plein gré, sans y penser à deux fois; ce groupe représente 38 % des nouveaux retraités. On les appelle *retraités à haute congruence*, pour bien souligner la corrélation qui existe entre leurs préférences et leurs expériences de retraite.

Les nouveaux retraités ayant quitté de plein gré les rangs de la population active, mais qui auraient continué à travailler si les circonstances avaient été différentes, ont en quelque sorte quitté la vie active de façon prématurée. Néanmoins, les circonstances n'étaient pas insatisfaisantes ou difficiles au point de considérer que leur retraite était involontaire. Ce groupe représente 36 % des nouveaux retraités; on les appelle *retraités à congruence modérée*, pour souligner le manque partiel de corrélation entre leurs préférences et leurs expériences de retraite.

Les nouveaux retraités qui ont quitté les rangs de la population active contre leur gré et qui auraient préféré continuer à travailler n'ont pas eu vraiment le choix et ont davantage exprimé leur mécontentement durant leur période de transition à la retraite. Ce groupe représente 24 % des nouveaux retraités. Un quatrième groupe, formé de 3 % de nouveaux retraités, ont pris leur retraite contre leur gré, mais ils n'auraient en aucun cas continué à travailler. Toutes les personnes qui ont pris leur retraite contre leur gré ont été placées dans un groupe appelé *retraités à congruence faible*, pour souligner le manque de corrélation entre leurs préférences et leurs expériences de retraite. Ce groupe forme 27 % des nouveaux retraités.

Grosso modo, ces trois groupes représentent, dans l'ordre, les trois meilleures transitions à la retraite; ils montrent des degrés variables de corrélation entre les préférences et les expériences de retraite. Les caractéristiques et les expériences des personnes de ces groupes varient considérablement.

Retraités à congruence élevée

Des raisons d'ordre financier, plutôt que le chômage, une santé médiocre ou d'autres facteurs, ont constitué les raisons les plus fréquentes



Plus de 25 % des nouveaux retraités ont pris une retraite involontaire

	%	Niveau de congruence
Retraités volontaires — N'auraient pas continué de faire un travail rémunéré	38	Élevé
Retraités volontaires — Auraient continué de faire un travail rémunéré	36	Modéré
Retraités involontaires — Auraient continué de faire un travail rémunéré	24	Faible
Retraités involontaires — N'auraient pas continué de faire un travail rémunéré	3	Faible

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2002.

invoquées par les retraités à congruence élevée pour quitter les rangs de la population active. Plus précisément, 79 % d'entre eux ont avoué qu'une des raisons pour lesquelles ils avaient pris leur retraite tenait au fait que cela leur était financièrement possible, et 47 %, parce qu'ils avaient accumulé le nombre d'années de service requis pour être admissibles à une pension. Par ailleurs, en 2002, plus de la moitié de ces retraités recevaient un revenu provenant d'un régime de pension d'employeur et vivaient dans des ménages dont le revenu s'élevait à un minimum de 40 000 \$. La plupart des retraités (78 %) ont dit que leur situation financière était meilleure ou semblable à ce qu'elle était un an avant de prendre leur retraite.

Les problèmes de santé n'étaient pas un facteur central dans la transition à la retraite des retraités à congruence élevée. Seulement 10 % d'entre eux ont dit que leur santé était un facteur qui avait pesé dans leur décision de prendre leur retraite. La plupart d'entre eux (70 %) étaient en très bonne ou en excellente santé au moment de quitter les rangs de la population active. De plus, très peu de retraités à congruence élevée ont connu une réduction de personnel ou une période de chômage avant la retraite.

Les retraités à congruence élevée étaient satisfaits de leur choix et seulement 16 % d'entre eux sont retournés dans la population active après avoir pris leur retraite une première fois. Parmi ceux qui ont réintégré le marché du travail, peu d'entre eux ont mentionné des

questions financières comme facteur de retour au travail (20 %), mais la plupart de ces personnes ont indiqué que les raisons étaient liées à la satisfaction intrinsèque que leur procurait le travail (désir d'accomplir quelque chose, désir d'aider, plaisir de travailler).

Retraités à congruence modérée

Comparativement aux retraités à congruence élevée, les retraités à congruence modérée ont généralement quitté la population active à un âge plus jeune. Plus précisément, 52 % d'entre eux ont pris leur retraite pour la première fois avant l'âge de 60 ans, comparativement à 44 % des retraités à congruence élevée.

Pour un grand nombre de ces personnes, des questions financières et une réorganisation des services ont été des facteurs qui ont motivé leur décision de prendre leur retraite. Tout comme les retraités à congruence élevée, les trois quarts des retraités à congruence modérée ont expliqué que leur décision a été prise parce que les conditions financières étaient favorables, alors qu'environ la moitié d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient admissibles à une pension. Un peu plus du quart de ces retraités (27 %) ont invoqué comme raison les primes de départ anticipé, 13 % ont mentionné la réduction du personnel et 3 %, le chômage, suggérant par là qu'ils avaient quitté le travail à cause d'une restructuration organisationnelle.

La situation des retraités à congruence modérée était, du point de vue financier, semblable à celle

des retraités à congruence élevée. Selon l'ESG, 49 % avaient des revenus de ménage de 40 000 \$ et plus. Environ les deux tiers ont signalé que leur prospérité financière était semblable, sinon meilleure, à ce qu'elle était l'année précédant leur retraite.

Enfin, les questions de santé étaient un facteur central dans la décision de prendre leur retraite pour 31 % des retraités à congruence modérée. Environ 22 % ont qualifié leur santé de passable ou de médiocre au moment où ils ont pris leur retraite. Parmi ceux qui se sont retirés pour des raisons de santé, 65 % ont confirmé que leur retraite était possible du point de vue financier.

L'absence de corrélation entre les préférences et les expériences de retraite des retraités à congruence modérée était évidente : 32 % d'entre eux ont réintégré le marché du travail après avoir pris leur retraite une première fois, soit deux fois plus que chez les retraités à congruence élevée. Parmi ceux qui ont réintégré le marché du travail, 41 % ont invoqué des conditions financières difficiles comme étant un facteur déterminant.

Retraités à congruence faible

Les expériences des retraités à congruence faible étaient très différentes de celles des autres retraités. En effet, il était évident que les raisons liées aux conditions financières favorables étaient moins courantes dans leur décision de prendre leur retraite. Alors que près des trois quarts des retraités à congruence élevée et modérée ont expliqué qu'ils avaient pris leur retraite parce qu'il pouvait le faire sur le plan financier, seulement le tiers des retraités à congruence faible ont invoqué cette raison. En outre, seulement 26 % d'entre eux ont pris leur retraite parce qu'ils remplissaient les conditions requises pour toucher une pension, et 13 % avaient reçu une prime de départ anticipé.

En 2002, 37 % des retraités à congruence faible recevaient un revenu d'un régime de pension d'employeur. Environ 40 % de ces retraités vivaient dans des ménages dont le revenu minimum s'élevait à

40 000 \$ et plus, comparativement à la moitié des retraités à congruence élevée et modérée. Du point de vue financier, la moitié des retraités à congruence faible se sentaient moins à l'aise financièrement pendant la retraite que durant l'année ayant précédé leur retraite, comparativement à 1 retraité sur 5 parmi les retraités à congruence élevée.

Pour ce groupe, l'arrêt de travail a été un autre moyen qui a mené à la retraite, étant donné que 25 % des personnes de ce groupe ont déclaré avoir pris leur retraite en raison d'une réduction du personnel, et environ 15 % ont invoqué le chômage ou les politiques de retraite obligatoire. L'absence de corrélation entre les préférences et les expériences réelles des retraités à congruence faible était évidente : 32 % d'entre eux ont réintégré le marché du travail après avoir pris leur retraite une première fois, et ce, principalement pour des raisons financières; toutefois, environ les deux tiers d'entre eux ont réussi à se trouver un nouveau travail (65 %).

C'est principalement la santé qui a forcé les retraités à congruence faible à quitter les rangs de la population active. En effet, pour 43 % d'entre eux, la santé constituait une raison de prendre leur retraite, alors que 37 % ont indiqué que leur santé était passable ou médiocre au moment de leur retraite. La plupart de ces retraités se sont perçus comme étant dans une situation financière précaire. En effet, seulement 34 % d'entre eux ont déclaré que la retraite était possible sur le plan financier.

Presque la moitié des retraités à congruence faible ont dit qu'ils auraient continué à travailler si leur santé le leur avait permis. Bien que les marchés du travail restrictifs et les politiques incitant les travailleurs d'âge mûr à continuer à travailler peuvent contribuer à diminuer le nombre de personnes qui ont pris leur retraite contre leur gré, ceux qui ont des problèmes de santé assez graves pour envisager de prendre leur retraite ont moins de chances de réagir à de tels changements aussi longtemps qu'ils éprouvent des problèmes de santé.

Il est aussi possible que, en raison de leur état de santé et de leur insécurité financière, les retraités à congruence faible expriment moins de satisfaction envers la vie en général. Cinquante-sept pour cent d'entre eux étaient satisfaits ou très satisfaits par rapport à 70 % et à 78 % parmi les retraités à congruence modérée et élevée, respectivement.

Qui avait le plus de chance d'être un retraité à congruence élevée, modérée ou faible?

Le niveau de congruence a été associé à plusieurs caractéristiques démographiques et au marché du travail. Les niveaux de congruence de retraite étaient semblables chez les hommes et les femmes. Les retraités qui n'étaient pas mariés au moment de prendre leur retraite étaient proportionnellement plus nombreux à se retrouver parmi les retraités à congruence faible que les retraités qui étaient mariés. Cela semble découler d'une plus grande insécurité financière et d'une réserve évidente par rapport à la transition à la retraite. Les immigrants étaient proportionnellement plus nombreux que les Canadiens de naissance à se classer parmi les retraités à congruence faible; cela pourrait indiquer que les conditions pour se préparer financièrement à la retraite étaient moins favorables. En dernier lieu, les personnes ayant obtenu un diplôme universitaire avaient de plus grandes chances de voir leurs préférences de retraite correspondre favorablement à leurs expériences de retraite.

Le type de travail occupé avant la retraite était aussi associé à la congruence de retraite. Les travailleurs autonomes étaient proportionnellement plus nombreux que les employés rémunérés à se retrouver dans la catégorie des retraités à congruence élevée. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont davantage la possibilité d'ajuster leurs routines de travail et de décider du moment ainsi que du processus les menant à la retraite. En outre, à la différence des employés rémunérés, les travailleurs autonomes ne sont pas exposés à une retraite prématurée en raison d'une réduction de personnel, de politiques de retraite obligatoire ou de primes de départ anticipé.

	Niveau de congruence		
	Élevé	Modéré	Faible
	% (colonnes de répartition descendante)		
Âge au moment de la première retraite			
50 à 59 ans	44	52	55
60 à 64 ans	33	29	26
65 ans et plus	23	19	19
Raisons du premier départ à la retraite¹			
Retraite possible financièrement	79	74	34
Conditions requises remplies pour la pension	47	54	26
Primes de départ anticipé	19	27	13
Réduction des effectifs	6	13	25
Chômage	1	3	15
État de santé	10	31	43
Politiques de retraite obligatoire	11	12	16
Prestation de soins à des membres de la famille	7	9	8
Reçoit des prestations de retraite d'un ancien employeur			
Oui	52	58	37
Non	48	42	63
Prosperité financière évaluée selon l'année précédant leur retraite			
Meilleure	15	12	10
Pareille	63	55	40
Pire	22	33	50
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	11	14	28
20 000 \$ à 29 999 \$	18	19	20
30 000 \$ à 39 999 \$	16	18	13
40 000 \$ à 59 999 \$	24	23	19
60 000 \$ et plus	31	26	20
État de santé à la retraite			
Excellent	40	30	22
Très bon	30	23	19
Bon	25	25	22
Passable ou mauvais	6	22	37
Niveau de satisfaction à l'égard de la vie en général			
Très satisfait	38	31	22
Satisfait	40	39	35
Insatisfait	18	24	30
Très insatisfait	4	7	13
Retour sur le marché du travail après la retraite			
N'est pas retourné dans la population active	84	68	68
Est retourné dans la population active	16	32	32
Parmi ceux qui sont retournés dans la population active			
% qui ont trouvé un emploi rémunéré	97	90	65
% qui sont retournés sur le marché du travail pour des raisons financières	20	41	60

1. Il se peut que les répondants aient invoqué des raisons multiples pour prendre leur retraite une première fois et, de ce fait, les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2002.

Le fait que les personnes offrent des services professionnels ou des services techniques avant de prendre leur retraite peut aussi influencer sur le niveau de congruence. Les personnes qui offriraient des services professionnels ou des services techniques étaient plus susceptibles que les autres de se classer parmi les retraités à congruence élevée. On a enregistré une congruence élevée entre les préférences et les expériences de retraite des employés qui œuvraient dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et des services sociaux ainsi que dans les administrations publiques, alors que la tendance était moins marquée chez les retraités ayant travaillé dans d'autres types d'industries.

La protection en matière de pension était aussi un facteur important. Premièrement, les personnes qui cotisaient à un régime de pension avaient moins tendance que celles qui n'y cotisaient pas de se retrouver parmi les retraités à congruence faible. Cela peut indiquer que les personnes cotisant à un régime de pension ont un plus grand nombre d'années d'ancienneté professionnelle et des taux de syndicalisation plus élevés, et qu'ils sont moins exposés à une retraite involontaire en raison d'une réduction du personnel ou du chômage. Les personnes cotisant à un régime de pension ont également une plus grande sécurité financière que les non-cotisants et sont par conséquent mieux disposées et davantage préparées à prendre leur retraite. Deuxièmement, les cotisants à un régime de pension étaient proportionnellement plus nombreux que les non-cotisants à se retrouver parmi les retraités à congruence modérée. L'une des raisons expliquant cette situation était que les cotisants à un régime de pension remplissaient les conditions requises pour prendre leur retraite à un âge relativement jeune et qu'ils étaient plus susceptibles d'avoir reçu une prime de départ anticipé pour quitter leur emploi⁶. Toutefois, même s'ils ont reçu des incitations financières pour quitter les rangs de la population active, il se peut qu'ils n'aient pas été en mesure, psychologiquement et financièrement, de prendre leur retraite.

Enfin, le choix même du moment de la retraite a été associé à la corrélation entre les préférences et les expériences de retraite. Ceux qui ont pris leur retraite une première fois dans la cinquantaine étaient plus susceptibles d'être des retraités à congruence modérée que ceux l'ayant pris dans la soixantaine ou plus tard, parce qu'ils pensaient justement avoir atteint leur pleine capacité de gagner leur vie ou parce qu'ils n'étaient pas psychologiquement prêts à quitter leur emploi. La probabilité de retraite à congruence faible se trouvait parmi les personnes qui avaient pris leur retraite dans la cinquantaine. Dans ce groupe, le fait de prendre sa retraite avant 60 ans résultait souvent de problèmes de santé ou du chômage.

Résumé

Les gens entrent dans la phase de la retraite pour diverses raisons et de différentes manières. En général, les caractéristiques et les expériences des retraités à congruence élevée, modérée et faible diffèrent grandement en raison des causes de la retraite, de l'état de santé, de la sécurité financière et de la satisfaction à l'égard de la vie.

Un certain nombre de facteurs établissaient une différence entre les retraités à congruence modérée et élevée. Les retraités à congruence modérée ont généralement pris leur retraite plus tôt, et ce, le plus souvent parce qu'ils étaient admissibles à la retraite ou encore qu'ils touchaient des primes de départ anticipé ou en raison de réductions de personnel. Ils étaient plus susceptibles de prendre leur retraite parce qu'ils éprouvaient des problèmes de santé. En outre, les retraités à congruence modérée étaient plus susceptibles que les retraités à congruence élevée de retourner sur le marché du travail pour des raisons financières, même si d'autres raisons étaient également importantes.

Les retraités à congruence faible étaient proportionnellement moins nombreux que les autres retraités à prendre leur retraite parce qu'ils étaient financièrement en mesure de le faire ou parce qu'ils remplissaient



Les retraités qui offraient des services professionnels ou des services techniques étaient plus susceptibles d'être des retraités à congruence élevée que les retraités ayant occupé d'autres postes

	Niveau de congruence		
	Élevé	Modéré	Faible
	% (colonnes de répartition horizontale)		
Total	38	36	27
Hommes	37	37	26
Femmes	38	34	28
Âge au moment de la première retraite			
50 à 59 ans	33	37	30
60 à 64 ans	42	35	24
65 ans et plus	42	33	25
État matrimonial au moment de la retraite			
Marié	39	36	25
Autre	31	35	34
Statut d'immigrant			
Né au Canada	38	37	25
Immigrant	35	32	33
Niveau de scolarité			
Sans diplôme d'études secondaires	37	32	31
Diplôme d'études secondaires ou postsecondaires	37	37	26
Certificat ou diplôme	37	35	28
Diplôme universitaire	42	39	19
Catégorie de travailleur avant la retraite			
Employé rémunéré	37	37	26
Travailleur autonome	45	31	24
Profession exercée avant la retraite			
Gestion	40	35	26
Services professionnels ou services techniques	46	38	16
Secrétariat	36	37	27
Ventes ou services	34	33	33
Commerce ou transport	32	40	27
Primaire, transformation, fabrication, services publics	37	33	30
Secteur d'industrie avant la retraite			
Agriculture, industries primaires	38	38	24
Services publics, transport, entreposage	31	44	25
Construction	37	40	24
Fabrication	38	31	31
Commerce	32	31	37
Finances, assurances, immobilier et location ou services professionnels	37	36	27
Services de santé, d'enseignement, services sociaux	45	37	18
Services d'alimentation, d'hébergement, culturels et autres services	36	35	29
Administrations publiques	39	40	21
Reçoit des prestations de retraite d'un ancien employeur			
Oui	39	41	20
Non	36	30	34

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2002.

les conditions requises pour recevoir une pension. Toutefois, ils étaient plus susceptibles de prendre leur retraite en raison de problèmes de santé ou d'interruptions de travail. En outre, ils étaient proportionnellement plus nombreux que les personnes des deux autres catégories (retraités à congruence modérée et retraités à congruence élevée) à souffrir d'une santé passable ou médiocre, à se retrouver dans une situation financière moins favorable après avoir pris leur retraite qu'avant de la prendre, et à être insatisfaits de leur vie.



Grant Schellenberg est analyste principal à la Division de la démographie et **Cynthia Silver** est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

1. G. Rowe et H. Nguyen, « Les travailleurs plus âgés et le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada, vol. 15, n° 1, printemps 2003, p. 59 à 63; W. Pypers et P. Giles, « À l'approche de la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada, vol. 14, n° 4, hiver 2002, p. 9 à 17.
2. G. Schellenberg, « Projets et attentes des Canadiens non retraités de 45 à 59 ans en matière de retraite », *Direction des*

études analytiques, documents de recherche, n° 223, produit n° 11F0019MIF2004223 au catalogue de Statistique Canada, 2004.

3. Un grand nombre de retraités qui n'avaient pas obtenu de revenu provenant d'un régime de pension d'employeur ont répondu à ces questions, et ce, peut-être parce qu'ils ont répondu en fonction de leur inclusion dans les régimes de pension du Canada ou du Québec. Si l'analyse est limitée aux personnes ayant reçu un revenu de la part des pensions d'employeur, la portion de gens ayant dit qu'ils auraient continué à travailler s'ils avaient pu réduire leur temps de travail sans que cela ne modifie leur pension augmente à 37 %.
4. P. Hicks, « Preparing for tomorrow's social policy agenda », *Social Research Demonstration Corporation Working Paper Series*, 2002, vol. 2, n° 4.
5. Les réponses aux neuf questions sur la volonté de continuer à travailler ont été utilisées pour créer une variable dichotomique qui a permis de repérer les nouveaux retraités qui auraient 1) continué de faire du travail rémunéré dans des circonstances différentes ou 2) qui ne l'auraient pas fait. La variable oui/non qui en a résulté a été mise en données croisées avec l'information sur la nature volontaire ou involontaire de la retraite, ce qui a donné quatre catégories possibles.
6. Parmi les nouveaux retraités qui étaient des employés rémunérés avant la retraite, 38 % de ceux qui recevaient un revenu de pension ont indiqué que les primes de départ anticipé ont été un facteur dans leur décision de prendre leur retraite, alors que cela n'a été un facteur que pour 7 % de ceux qui ne recevaient aucun revenu de pension.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service national de renseignements :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,
Service national de commandes :

1 800 267-6677

Internet : infostats@statcan.ca

Service national ATS : 1 800 363-7629

Statistique Canada met à votre disposition ses huit centres de consultation régionaux :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard

Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331

Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut

Montréal (Qc) : (514) 283-5725

Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario

Toronto (Ont.) : (416) 973-6586

Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba

Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020

Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan

Regina (Sask.) : (306) 780-5405

Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest

Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027

Télécopieur : (780) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon

Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691

Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale

(613) 951-8116

Télécopieur : (613) 951-0581

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
Immeuble R.-H.-Coats, section 9-K
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou par téléphone au (613) 951-7277 ou au 1 800 700-1033; or par télécopieur au (613) 951-1584 ou au 1 800 889-9734; ou par Internet à infostats@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Internautes autochtones vivant hors réserve

par Susan Crompton

Pour la majorité des Canadiens, Internet est maintenant un moyen courant de rester en contact avec d'autres personnes, de faire des courses et d'accomplir d'autres activités routinières. Ils se rendent en ligne pour échanger des courriels, chercher des nouvelles et de l'information, planifier des voyages, faire des transactions bancaires électroniques, exécuter des tâches liées à l'emploi, et ainsi de suite¹.

Les gens ont adopté Internet si rapidement que les gouvernements et les entreprises l'utilisent de plus en plus pour communiquer avec leurs clients et les citoyens canadiens. Aujourd'hui, l'information que l'on distribue sur les sites Web et dans les courriels est tellement abondante que les non-utilisateurs risquent de se trouver « à l'écart », ce qui pourrait même avoir des répercussions sur leur capacité à participer pleinement aux activités de leur collectivité. Au Canada, les plus gros obstacles à l'adoption d'Internet sont le coût, l'accès aux ordinateurs et à Internet ainsi que le manque de compétences ou de formation². Les chercheurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont relevé d'autres obstacles importants à la participation, par exemple le fait d'habiter en milieu rural, de faire partie d'un groupe ethnique minoritaire et de parler la langue d'une minorité³.

Ces obstacles touchent particulièrement les Autochtones. Cependant, selon les données sur l'utilisation de la technologie tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) menée en

2000, les Canadiens d'ascendance autochtone vivant hors réserve étaient tout aussi susceptibles d'être des internautes que les personnes n'étant pas d'origine autochtone. En effet, 50 % et 53 % des personnes de ces deux groupes respectifs avaient utilisé Internet à un certain moment au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête (l'écart n'est pas statistiquement significatif). Il semble donc que l'accès à Internet ne constitue peut-être pas le principal obstacle à son utilisation.

En fait, c'est presque depuis le début de la fracture numérique que les chercheurs parlent de « deuxième fracture numérique ». Ce terme permet de reconnaître que les utilisateurs eux-mêmes peuvent se classer dans des catégories différentes selon qu'ils utilisent souvent Internet, qu'ils ont confiance en leurs compétences, qu'ils utilisent efficacement la technologie ou qu'ils considèrent qu'Internet est utile, entre autres facteurs⁴. Bien qu'elle soit moins évidente, cette deuxième fracture peut, autant que la première, entraver l'utilisation efficace d'Internet.

Dans le présent article, on utilise les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2001 pour dresser un profil de base des Canadiens d'ascendance autochtone vivant hors réserve qui utilisent Internet. Ensuite, à l'aide des données sur l'utilisation de la technologie tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2000, on détermine s'il existe une deuxième fracture numérique entre ces utilisateurs.

La première fracture numérique : différences entre les internautes autochtones et les non-utilisateurs autochtones

Le profil des utilisateurs d'Internet au Canada est bien connu maintenant. Les personnes qui utilisent Internet sont plus jeunes et plus scolarisées que celles qui ne s'en servent pas; elles ont un emploi, un revenu plus élevé et elles habitent généralement dans des centres urbains. Selon l'EAPA de 2001, ce profil est le même pour les internautes autochtones. Les personnes d'ascendance autochtone vivant hors réserve sont proportionnellement plus scolarisées et plus urbanisées que celles qui n'utilisent pas les technologies informatiques. Par exemple, plus de la moitié des non-utilisateurs n'avaient pas fréquenté l'école secondaire par rapport à moins du quart des internautes. Environ les trois quarts des internautes habitaient des régions urbaines, où il est habituellement facile d'obtenir l'accès à Internet, tandis que près de la moitié des non-utilisateurs habitaient des régions rurales ou le Nord, où il est plus difficile d'obtenir l'accès au service.

En outre, les internautes autochtones étaient nettement plus susceptibles d'occuper un emploi. En effet, 68 % des utilisateurs d'Internet, contre 37 % des non-utilisateurs, avaient un emploi et ils étaient plus susceptibles de faire partie de ménages dont le revenu est plus élevé : 44 % d'entre eux provenaient de ménages dont le revenu annuel était d'au moins 60 000 \$ par rapport à 19 % des Autochtones qui n'utilisaient pas Internet.

La présente étude s'inspire des données de deux enquêtes. La première partie de l'article, qui compare les internautes et les non-utilisateurs autochtones et les points d'accès courants, repose sur des données tirées de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2001. La deuxième partie, qui porte sur la fracture numérique, s'inspire de données sur les utilisateurs autochtones d'Internet tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2000. Le fait de rédiger le présent article en se basant sur des données de deux enquêtes a permis d'étoffer les conclusions, mais cela a également posé certains problèmes. Premièrement, dans les deux enquêtes, la définition des régions géographiques est quelque peu différente. Deuxièmement, bien que les populations à l'étude soient des populations d'ascendance autochtone, les populations de l'EAPA et de l'ESG ne sont pas nécessairement identiques. Veuillez lire les définitions ci-dessous.

Enquête auprès des peuples autochtones

En collaboration avec plusieurs organismes autochtones, Statistique Canada a réalisé l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) afin d'obtenir de l'information sur les modes de vie et les conditions de vie des Autochtones du Canada. Ces organismes autochtones comprenaient, entre autres, le Congrès des Peuples autochtones, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis, l'Association nationale des centres d'amitié et l'Association des femmes autochtones du Canada. On a mené cette enquête de l'automne 2001 au printemps 2002 auprès d'un échantillon d'environ 117 000 personnes.

Personne d'ascendance autochtone : On a posé la question suivante aux répondants de l'EAPA : « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils? Par exemple, canadien, français, anglais, chinois, italien, irlandais, cri, micmac, métis, inuit, indien de l'Inde, ukrainien... ». Ils pouvaient préciser tous les groupes qui s'appliquaient. Les répondants qui indiquaient au moins un groupe autochtone étaient considérés comme membres de la population d'ascendance ou d'origine autochtone. Les lecteurs devraient être au courant que la taille de population d'ascendance autochtone est un peu plus grande que celle de la population ayant une identité autochtone, dont les membres déclarent leur ascendance autochtone et s'identifient comme Indiens de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit, et/ou sont inscrits au terme de la *Loi sur les Indiens* et/ou sont membres d'une bande indienne de l'Amérique du Nord ou d'une Première nation.

Population hors réserve : Population formée d'Autochtones qui n'habitent pas dans l'une ou l'autre des collectivités des Premières nations et des bandes indiennes, sauf exception.

Nord : Comprend les quatre régions de peuplement inuit, selon le découpage d'Inuit Tapiriit Kanatami, où habitent la majorité des Inuits.

Région urbaine : Comprend les régions qui ne font pas partie du Nord, comptant au moins 1 000 habitants et où la densité de population est d'au moins 400 personnes au kilomètre carré.

Région rurale : Comprend toutes les régions situées à l'extérieur des régions urbaines et qui ne font pas partie du Nord.

Enquête sociale générale

Les données de l'EAPA sur l'utilisation d'Internet étant restreintes, elles sont donc complétées par des données recueillies dans le cadre de l'ESG de 2000. Ces données ont permis de mesurer la nature et l'étendue de l'utilisation des ordinateurs personnels et d'Internet au Canada. Elles ont été recueillies auprès de 25 000 répondants vivant dans des ménages privés des 10 provinces. Dans le présent article, on utilise des renseignements fournis par environ 700 répondants qui représentaient près de 620 000 Canadiens d'ascendance autochtone.

Personne d'ascendance autochtone : On a posé la question suivante aux répondants à l'ESG : « Les origines ethniques et culturelles des Canadiens sont multiples. Par exemple : français, écossais, chinois, sud-asiatique ou haïtien. Quels sont vos antécédents (votre ascendance)? » Les répondants pouvaient inscrire au plus trois réponses; si l'une d'entre elles était « autochtone », on les considérait comme membres de la population d'ascendance autochtone aux fins de la présente étude.

Personnes non autochtones : Personnes qui n'ont pas indiqué « autochtone » parmi leurs antécédents ethniques ou culturels.

Région urbaine : Comprend les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR).

Région rurale : Comprend les régions autres que les RMR et les AR.

Utilisation régulière d'Internet : Comprend l'utilisation d'Internet au moins plusieurs fois par semaine.

Accès à un ordinateur au lieu de travail : S'applique aux employés à l'année ou aux travailleurs autonomes qui ont utilisé un ordinateur dans le cadre de leur emploi principal et qui avaient utilisé Internet dans les 12 mois ayant précédé l'enquête.

Les utilisateurs d'ordinateur et les internautes autochtones étaient plus susceptibles que les non-utilisateurs d'habiter en ville, d'avoir une scolarité élevée et un emploi bien rémunéré

	Ensemble des Autochtones vivant hors réserve de 15 ans et plus	Utilisation d'un ordinateur	Utilisation d'Internet	Ni l'un ni l'autre
	En milliers			
	767	579	506	185
	% (colonnes de répartition descendante)			
Les deux sexes				
Homme	47*	45	45	51*
Femme	53*	55	55	49*
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	25*	29	31	9*
25 à 34 ans	22*	24	25	15*
35 à 44 ans	24	25	25	21*
45 à 54 ans	16*	15	14	21*
55 ans et plus	13*	6*	5	34*
Niveau de scolarité le plus élevé				
Études secondaires partielles	32*	24	22	58*
Diplôme d'études secondaires	14	15	14	13
Études postsecondaires partielles	19*	23	23	9*
Diplôme d'école de métiers	9	9	9	9
Diplôme d'études collégiales ou universitaires	24*	29	30	9*
Région				
Urbaine	72*	75	77	60*
Rurale	25*	22	22	33*
Nord	3*	2	2	7*
Situation d'emploi				
Personnes occupant un emploi	60*	67	68	37*
Chômeurs	9	8	8	10*
Inactifs	32*	25	24	52*
Revenu du ménage				
Moins de 25 000 \$	24*	19	18	40*
25 000 \$ à 34 999 \$	11*	10	10	14*
35 000 \$ à 44 999 \$	12	11	11	12
45 000 \$ à 59 999 \$	15	16	16	12*
60 000 \$ à 79 999 \$	17*	19	19	11*
80 000 \$ à 99 999 \$	10*	11	12	5*
100 000 \$ et plus	11*	13	14	4*

Nota : Le répondant a utilisé un ordinateur et a fait usage d'Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête. Le total peut ne pas correspondre à 100 en raison de l'arrondissement.

* Indique un écart statistiquement significatif par rapport au groupe de référence. Le groupe de référence (utilisateurs d'Internet) est indiqué en italique.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2001.

La deuxième fracture numérique : différences entre les utilisateurs

La plupart des internautes autochtones se branchaient à Internet à la maison. De fait, 73 % d'entre eux ont indiqué leur domicile comme l'un des endroits où ils utilisaient Internet, ce qui en faisait de loin l'endroit le plus populaire pour cette activité. Les raisons expliquant ce phénomène vont de soi : il est beaucoup plus pratique de se brancher à Internet à la maison qu'ailleurs, où le temps disponible peut être restreint et, dans le cas des établissements publics comme les bibliothèques et les centres communautaires, où les heures d'ouverture sont restreintes. Toutefois, le service n'est pas accessible ni abordable pour tous et les données de l'EAPA indiquent que les taux d'utilisation d'Internet à la maison sont inférieurs chez les utilisateurs provenant de ménages à faible revenu.

Les gens ont beaucoup moins tendance à utiliser Internet ailleurs. Le deuxième point d'accès le plus utilisé — où 37 % des Autochtones vivant hors réserve se branchent à Internet — est le lieu de travail. Le taux de branchement au travail est plus élevé chez les internautes qui ont fait des études collégiales ou universitaires (58 %) et dont le revenu de ménage est d'au moins 60 000 \$ (de 42 % à 50 %), probablement parce qu'ils sont plus susceptibles d'occuper des emplois dans le cadre desquels ils utilisent un ordinateur. Par contre, chez les utilisateurs dont le revenu est relativement faible ou qui n'ont pas fréquenté l'école secondaire, l'école constitue un point d'accès courant, et le domicile d'un ami ou d'un parent est également un lieu fréquemment utilisé pour se brancher à Internet.

Selon l'EAPA, l'une des plus grandes différences entre les internautes autochtones et les non-utilisateurs autochtones est le lieu de résidence. Seulement le quart des internautes vivait à l'extérieur des régions urbaines contre le tiers de toute la population adulte d'ascendance autochtone. Les internautes vivant hors réserve des régions rurales — et ceux du Nord en

Endroit de l'utilisation d'Internet

	Maison	Travail	Domicile d'un ami	Domicile d'un parent	Centre communautaire ou centre d'amitié	Bibliothèque	École, collège ou université
% des internautes d'ascendance autochtone vivant hors réserve							
Les deux sexes	73	37	24	19	3	12	22
Homme	76	35	27*	20	4	13	22
Femme	72	38	22	18	3	12	23
Groupe d'âge							
15 à 24 ans	69*	19*	38*	25*	6*	19*	49*
25 à 34 ans	72	43*	25	22*	3	10	14*
35 à 44 ans	78*	48*	16*	14*	2*	10*	10*
45 à 54 ans	77	46*	10*	11*	2 ^{E*}	8*	7*
55 ans et plus	82	36	7 ^{E*}	9 ^{E*}	F	6 ^{E*}	2 ^{E*}
Niveau de scolarité le plus élevé							
Études secondaires partielles	67*	12*	31*	19	5*	15*	40*
Diplôme d'études secondaires	73	29*	23	20	2 ^E	10	10*
Études postsecondaires partielles	75	27	24	20	4	16*	33*
Diplôme d'école de métiers	74	40	19	16	4 ^E	8*	6 ^{E*}
Diplôme d'études collégiales ou universitaires	79*	58*	20*	19	3	11	12*
Région							
Urbaine	75	38	25	19	3	13	22
Rurale	73	33*	20*	18	4	12	24
Nord	36*	42*	14*	11*	2 ^{E*}	7*	42*
Situation d'emploi							
Personnes occupant un emploi	77*	48*	22	17	3	10*	15*
Chômeurs	66	21*	30*	29*	6*	20*	31*
Inactifs	68	10*	27*	20	4	17*	42*
Revenu du ménage							
Moins de 25 000 \$	58*	23*	29	24	6*	19*	31*
25 000 \$ à 34 999 \$	65	31*	29	21	5 ^E	15	26
35 000 \$ à 44 999 \$	71	34	26	19	4 ^E	13	22
45 000 \$ à 59 999 \$	76	34	21	20	3 ^E	10*	18*
60 000 \$ à 79 999 \$	78	42*	21	17	2 ^E	9*	19*
80 000 \$ à 99 999 \$	81	43*	22	14*	2 ^E	11	19
100 000 \$ et plus	86*	50*	21	16	2 ^{E*}	10	21

Nota : Les répondants ont pu inscrire plus d'un endroit. Les estimations pour les emplacements suivants sont exclues de ce tableau en raison de leur variété d'échantillonnage élevée : cafés électroniques ou cafés Internet ou cafés-restaurants, Centre d'emploi Jeunesse, centre d'emploi ou bureau de l'assurance-emploi, bureau de Développement des ressources humaines Canada, bureau du conseil de bande, centre de ressources des employés et « autre emplacement ».

* Indique un écart statistiquement significatif par rapport au groupe de référence. Le groupe de référence (moyenne globale de l'emplacement) est indiqué en italique.

^E À utiliser avec prudence.

F Trop peu fiable pour être publié.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones, 2001.

particulier — affichent des taux d'utilisation beaucoup plus faibles à partir de lieux d'accès privé (à domicile, chez un ami, chez un parent, dans un centre communautaire, et même dans une bibliothèque). Contrairement à d'autres utilisateurs, l'école et le lieu de travail (et non le domicile) sont les deux principaux endroits où les personnes du Nord peuvent se brancher à Internet, ce qui donne à penser que dans les régions plus éloignées, l'accès à Internet est à portée de la main seulement au niveau des établissements ou de la collectivité.

Différences entre les internautes autochtones des régions urbaines et ceux des régions rurales

Sans aucun doute, même si les obstacles tels que le coût, l'accès et le manque de formation sont significatifs, l'un des plus importants demeure le lieu de résidence. Le fait de vivre dans une région rurale est un facteur déterminant qui restreint l'utilisation d'Internet. Même en tenant compte de la plupart des facteurs socioéconomiques liés à l'utilisation d'Internet (l'âge, le niveau de scolarité et le revenu), une étude canadienne récente a révélé que les ménages vivant à l'extérieur des grands centres urbains doivent toujours faire face à certains problèmes quand vient le temps de se brancher à Internet⁵.

En examinant la deuxième fracture numérique chez les internautes autochtones, il faut d'abord signaler qu'en général, la population autochtone vivant hors réserve est nettement plus susceptible de résider dans des régions rurales du pays (dans une proportion de 38 % par rapport à la population non autochtone, dont la proportion est de 21 %). De plus, selon l'ESG de 2000, les Autochtones des régions rurales sont beaucoup moins susceptibles d'être des internautes (dans une proportion de 37 % par rapport à 58 % chez les Canadiens autochtones des régions urbaines). Enfin, plusieurs internautes des régions rurales étaient des débutants, puisque la moitié d'entre eux (48 %) n'utilisaient le Web que depuis un an

ou moins, comparativement au tiers (34 %) de leurs homologues des régions urbaines.

Plusieurs raisons expliquent la difficulté d'accéder à Internet dans les régions rurales. La concurrence parmi les fournisseurs de services dans les villes peut contribuer à maintenir des coûts à la baisse pour les consommateurs, tandis que les coûts de fonctionnement élevés et un nombre réduit d'abonnés éventuels peuvent contribuer à éloigner les fournisseurs de services des

régions rurales⁶. En outre, tandis que les résidents urbains peuvent se brancher par téléphone, par câble ou même au moyen des technologies sans fil, il se peut que les résidents ruraux n'aient pas accès au câble et qu'ils doivent payer des frais d'interurbain pour accéder à un fournisseur de services Internet, ce qui limite la durée pendant laquelle ils peuvent être branchés à un prix abordable. Les télécommunications par satellite constituent une option pour les résidents ruraux qui désirent



Les Autochtones qui vivent dans les régions rurales sont en retard sur leurs homologues des régions urbaines en ce qui a trait à l'utilisation d'Internet

	Utilisateurs d'ascendance autochtone vivant hors réserve			Utilisateurs non autochtones
	Ensemble	Régions urbaines	Régions rurales	Ensemble
Population de 15 ans et plus (en milliers)	619	379	240	23 365
Nombre d'utilisateurs (en milliers)	307	219	88	12 430
Utilisateurs en pourcentage de la population	50	58	37†	53
%				
Les compétences en informatique sont excellentes ou très bonnes ¹	29	34	21 [†]	32
Le ménage est branché à Internet	56*	58	52	81
Utilise un ordinateur dans l'emploi principal	55*	60	44*†	68
Utilise Internet depuis moins de 12 mois	38*	34	48†	22
A d'abord appris à utiliser Internet...				
Au travail ou à l'école	37	36	38 ^E	33
Par intérêt personnel	60	62	57	66
Le mois dernier, a utilisé Internet chaque jour ou plusieurs fois par semaine...				
À la maison ²	67	72	53 ^{E†}	72
Au travail ³	38	41	F	45
A utilisé Internet moins de 1 heure ou ne l'a pas utilisé du tout la semaine dernière...				
À la maison ²	17 ^E	17 ^E	F	16
Au travail ³	26 ^E	F	F	23
Moyenne hebdomadaire d'heures passées sur le Web...				
À la maison ²	7,3	8,2	4,4 ^E	7,4
Au travail ³	5,7 ^E	6,0 ^E	F	6,5

* Indique un écart statistiquement significatif au niveau de 95 % ou plus par rapport aux internautes non autochtones.

† Indique un écart statistiquement significatif au niveau de 90 % ou plus par rapport aux internautes autochtones urbains.

^E À utiliser avec prudence.

^F Trop peu fiable pour être publié.

1. Répondants qui ont utilisé un ordinateur.

2. Utilisateurs branchés à Internet à la maison.

3. Personnes occupant un emploi leur donnant accès à un ordinateur personnel.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2000.

se brancher à Internet, mais elles sont généralement plus coûteuses que les télécommunications terrestres.

Ces raisons peuvent expliquer la situation dont font état les données de l'ESG. Plus de la moitié des internautes autochtones sont branchés à Internet à la maison, peu importe leur lieu de résidence — 52 % des utilisateurs des régions rurales et 58 % des utilisateurs des régions urbaines (la différence n'est pas statistiquement significative). Cependant, ils ont tendance à utiliser Internet à partir de la maison moins souvent lorsqu'ils habitent dans une région rurale, soit dans une proportion de seulement 53 %, comparativement à 72 % chez les résidents urbains qui sont en ligne au moins plusieurs fois par semaine.

Comme les chercheurs l'ont indiqué, la question clé relativement à la deuxième fracture numérique est la capacité des gens à bien utiliser Internet, de manière à répondre le plus possible à leurs besoins précis. Le tiers (34 %) des internautes autochtones urbains ont évalué comme « excellentes » leurs compétences en informatique, tandis qu'à peine le cinquième (21 %) des internautes des régions rurales étaient assez à l'aise pour s'attribuer le même niveau de compétence.

Cette différence sur le plan de l'autoévaluation est un sujet de préoccupation, car une étude menée en 2002 aux États-Unis a permis de constater que plus les gens passent de temps en ligne, plus ils sont à l'aise pour naviguer dans Internet. Selon l'auteur de cette étude, le fait que « les internautes abandonnent souvent en raison de la frustration et de la confusion » [traduction] signifie qu'une fracture numérique existe toujours, et ce, peu importe l'accès à une connexion⁷. Toutefois, l'étude a aussi montré que les gens qui consacraient au moins une heure par semaine à la navigation dans Internet pouvaient effectuer les tâches indiquées dans l'étude, même si les internautes plus expérimentés avaient besoin de moins de temps pour exécuter ces mêmes tâches. À la lumière de cette conclusion, il est important de signaler que la vaste

majorité (81 %) des Autochtones ayant à domicile un accès en ligne avaient été branchés à Internet pendant au moins une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'ils habitent dans les régions urbaines ou rurales. Et, même si les utilisateurs des régions rurales passaient à peu près deux fois moins de temps que leurs homologues des régions urbaines sur Internet à la maison (4,4 heures par opposition à 8,2 heures), les résultats semblent indiquer que les Autochtones acquéraient une solide expérience sur le Web, peu importe leur lieu de résidence⁸.

Y a-t-il une fracture numérique entre les internautes autochtones et non autochtones?

Selon l'ESG menée en 2000, les données sur l'utilisation de la technologie permettent de croire que la moitié des Canadiens d'ascendance autochtone avaient utilisé Internet au cours de l'année précédente, soit un taux identique à celui de la population non autochtone. En outre, les utilisateurs autochtones ont enregistré ces taux même si, en général, ils avaient moins accès aux deux principaux points d'entrée à Internet que la plupart des gens utilisent. En 2000, seulement 56 % des internautes autochtones avaient accès à Internet à la maison contre 81 % des internautes non autochtones. Au travail, où le fait de devoir travailler avec un ordinateur jouait un rôle déterminant dans l'accès à Internet, seulement 55 % des travailleurs autochtones contre 68 % des travailleurs non autochtones utilisaient un ordinateur dans leur emploi principal.

Toutefois, les Autochtones qui étaient branchés à Internet à la maison ont affiché un taux d'utilisation régulière à domicile (67 %) qui ne différait pas statistiquement de celui des internautes non autochtones (72 %). De plus, ces utilisateurs réguliers ont, en moyenne, passé pratiquement le même nombre d'heures sur Internet à la maison, qu'ils soient Autochtones ou non-Autochtones (7,3 et 7,4 heures par semaine respec-

tivement). Dans le même ordre d'idées, parmi les personnes ayant accès à un ordinateur au travail, les internautes autochtones sont tout aussi susceptibles d'avoir navigué régulièrement dans Internet, même s'ils y ont passé moins d'heures (5,7 par opposition à 6,5 heures), ce qui peut indiquer les types d'industries et de professions où ils étaient employés.

Malgré les taux d'utilisation qui révèlent que les internautes autochtones ont des points communs avec les autres internautes en ce qui a trait aux caractéristiques démographiques et socioéconomiques et des tendances d'utilisation, plusieurs données de l'ESG laissent tout de même croire qu'ils ont toujours eu un accès plus restreint à Internet. D'abord, les internautes autochtones étaient nettement plus enclins à être des débutants. En effet, 38 % (contre seulement 22 % d'internautes non autochtones) utilisaient Internet depuis un an ou moins au moment de l'enquête. Cela peut également être lié au fait qu'ils étaient beaucoup plus susceptibles de vivre dans une région rurale, soit 29 % contre 17 % des utilisateurs non autochtones, et qu'ils devaient composer avec les inconvénients que cela comporte.

Résumé

Presque la moitié des adultes d'ascendance autochtone ont utilisé Internet en 2000, ce qui constitue à peu près la même proportion que les Canadiens non autochtones. En général, il n'y a aucune différence significative quant aux caractéristiques démographiques et socioéconomiques des utilisateurs autochtones et non autochtones. Les deux groupes bénéficient d'un niveau de scolarité et de revenus plus élevés que les non-utilisateurs; ils occupent un emploi et sont susceptibles de vivre dans des régions urbaines. Par contre, les non-utilisateurs ont tendance à être plus âgés, à avoir un niveau de scolarité moins élevé et des revenus inférieurs, de même qu'à habiter des régions rurales ou nordiques du pays. Les internautes d'ascendance autochtone vivant hors réserve ont donc plus de points en

TSC Brancher les collectivités rurales à Internet

Dans son rapport final, le Groupe de travail national sur les services à large bande du gouvernement fédéral a indiqué que l'accès aux services à large bande était essentiel au renforcement des économies, à l'amélioration des soins de santé et à la création de nouvelles possibilités d'apprentissage pour les collectivités rurales, éloignées et nordiques. Les membres du Groupe de travail affirment que le fait d'être branché à Internet peut aider à combler « l'écart systémique lié à la qualité de vie » qui existe entre les Canadiens vivant en milieu urbain et ceux qui vivent en milieu rural ainsi qu'entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont tous participé activement au lancement d'initiatives visant à étendre les réseaux et les services à large bande aux collectivités rurales et isolées. Dans le rapport de mars 2004 du Comité national de sélection du Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord (lancé par Industrie Canada en septembre 2002), on estime que d'ici la date d'échéance de 2005, les investissements du gouvernement et du secteur privé auront permis de rendre accessibles les services à large bande à environ 1 550 collectivités rurales et nordiques, et qu'environ 1 700 collectivités n'y auront pas encore accès. Sans ces initiatives, le Comité est d'avis que plus de 3 250 collectivités, représentant 3 millions de personnes, n'auraient pas eu accès aux services à large bande.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez *La perspective des services à large bande : des collectivités plus efficaces pour un Canada plus fort, Rapport du Comité national de sélection, Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord*, mars 2004. Site Web : www.broadband.gc.ca/pub/media/nsc/report/index.html?iin.lang=fr, consulté en mai 2004.

commun sur le plan sociodémographique avec les autres internautes qu'avec les non-utilisateurs autochtones.

Pendant, au moment des enquêtes il existait un écart entre les utilisateurs autochtones eux-mêmes, ce qui créait une division entre les utilisateurs urbains plus expérimentés et leurs homologues des régions rurales. Les chercheurs en sociologie ont longtemps laissé entendre qu'il existait une deuxième fracture numérique et que l'accès à une connexion Internet n'était pas identique, sur le plan qualitatif, à l'utilisation efficace d'Internet.

TSC

Susan Crompton est rédactrice en chef de *Tendances sociales canadiennes*.

4. E. Hargittai, « Second-level digital divide: differences in people's online skills », *First Monday*, avril 2002, vol. 7, n° 4. Site Web : www.firstmonday.org/issues/issue7_4/hargittai/index.html, consulté le 9 février 2004; M. Warschauer, « Demystifying the digital divide », *Scientific American*, août 2003; S. Crompton, J. Ellison et K. Stevenson, « Avoir mieux à faire ou être exclus? Les décrocheurs d'Internet et les utilisateurs occasionnels », *Tendances sociales canadiennes*, été 2002. p. 2 à 6.
5. V. Singh, « Facteurs d'utilisation d'Internet à la maison », *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, janvier 2004, vol. 5, n° 1.
6. En 2003, Statistique Canada a signalé que l'accès à Internet représentait toujours une tâche coûteuse pour la plupart des fournisseurs de services Internet. Les télécommunications étaient encore le plus important poste de dépense et représentaient 35 % du total des dépenses d'exploitation du secteur, tandis que la rémunération et les avantages sociaux suivaient avec 27 %. « Fournisseurs de services Internet, 2002 », *Le Quotidien*, le 16 décembre 2003. Site Web : www.statcan.ca/Daily/Francais/031216/q031216c.htm.
7. Hargittai, 2002.
8. La taille des échantillons est trop petite pour permettre de faire une comparaison fiable entre les régions urbaines et rurales de la moyenne d'heures passées sur le Web au travail.

1. H. Dryburgh, *Les temps changent : pourquoi et comment les Canadiens utilisent Internet*, produit n° 56F0006XIF au catalogue de Statistique Canada, mars 2001; Statistique Canada, « Enquête sur l'utilisation d'Internet par les ménages, 2002 », *Le Quotidien*, le 18 septembre 2003. Site Web : www.statcan.ca/Daily/Francais/030918/tq030918.htm.
2. Statistique Canada, *Enquête sociale générale, cycle 14 : accès et utilisation des technologies de l'information et des communications*, 2000.
3. Organisation de coopération et de développement économiques, *Understanding the Digital Divide*, Paris, France, 2001. Site Web : www.oecd.org, consulté le 19 mars 2004.

Un
ensemble
livre
et
CD-ROM
pratique!

Un instantané de l'influence qu'exercent les Canadiens sur l'environnement!



Ne perdez
pas une
minute!

Obtenez
l'information sur
l'environnement
dont vous avez
besoin, à un
prix des plus
abordables.

Comment pouvons-nous maintenir la qualité de l'air, de l'eau, du sol?

Pouvons-nous continuer à extraire les ressources non renouvelables au rythme actuel?

Prenons-nous des mesures adéquates en vue de conserver et de recycler?

L'activité humaine et l'environnement 2000 répond à ces questions et à bien d'autres. Cette publication vous renseigne sur la démographie, l'activité économique, l'environnement et vous explique la relation entre ces aspects importants.

- ☀ **Découvrez** un monde de renseignements, du développement durable à l'appauvrissement de l'ozone et à la biodiversité.
- ☀ **Voyez** comment les gouvernements, les entreprises et les ménages réagissent à l'évolution des conditions environnementales.
- ☀ **Repérez** les enjeux directs et indirects de la qualité de l'environnement.

Un amalgame de chiffres à jour, de faits historiques et d'analyses bien documentées, dans une présentation conviviale.

Découvrez rapidement les tendances et les enjeux dans cette publication, grâce à ses 350 pages agrémentées de tableaux, graphiques et cartes en couleur. Ou consultez simplement le CD-ROM, qui renferme tous les éléments du livre en plus d'autres tableaux, et qui est doté de l'application *EcoGraf* vous permettant de personnaliser des graphiques et des cartes.

Que vous soyez un chercheur, un consultant, un décideur, un étudiant ou un Canadien intéressé, *L'activité humaine et l'environnement 2000* vous aidera à :

- ☀ **enrichir** vos recherches lorsque vous rédigez un rapport, un compte rendu, une analyse sur les répercussions environnementales;
 - ☀ **comparer** le rendement environnemental sur le plan international et provincial;
 - ☀ **suivre** l'évolution de l'appui du public aux mesures de protection;
- ... et à effectuer bien d'autres activités!

Commandez votre exemplaire de *L'activité humaine et l'environnement 2000* (N° 11-509-XPX au catalogue) **DÈS AUJOURD'HUI! Ensemble livre et CD-ROM ne coûte que 75 \$***. POSTEZ votre commande à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, Canada. Ou TÉLÉPHONEZ au 1 800 267-6677, TÉLÉCOPIEZ au 1 877 287-4369 ou ENVOYEZ UN COURRIEL à infostats@statcan.ca.

* Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais de port pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, ajoutez 6 \$. Pour les envois à destination des autres pays, ajoutez 10 \$. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.

Visitez notre site Web à www.statcan.ca

Les perceptions des Canadiens — un sentiment d'appartenance, de confiance mutuelle et de confiance à l'égard des institutions

par Grant Schellenberg

Au cours de leur vie, les Canadiens participent à de nombreux types d'activités communautaires et sociales. Ils donnent temps et argent à des œuvres de bienfaisance, deviennent membres d'organismes, votent aux élections, se livrent à d'autres activités politiques, assistent à des services religieux et créent des réseaux sociaux avec des amis, des voisins, des collègues et des connaissances.

Ces activités jouent un rôle essentiel pour ce qui est de la santé et de la vitalité de notre pays. Par exemple, selon l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 2000, les Canadiens ont accordé un appui financier de plus de 5 milliards de dollars aux œuvres de bienfaisance et aux organismes à but non lucratif en 2000. En outre, plus du quart de tous les adultes avaient pratiqué une forme de bénévolat au cours de l'année précédente¹.

L'engagement civique et social a certainement pris le devant de la scène en raison du grand intérêt qui entoure le « capital social ». Bien qu'on ne cesse de s'interroger sur la meilleure façon de définir et de mesurer le capital social, le débat s'articule autour d'un thème commun, à savoir que notre façon de



Le présent article est une adaptation de *Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats*, produit n° 89-598 au catalogue de Statistique Canada. Ce document est offert gratuitement sur le site de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/freepub/89-598-XIF/free_f.htm.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG), le volet portant sur l'engagement social a permis d'interviewer environ 25 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. Cette enquête a été élaborée pour étudier la mesure du capital social et pour mieux comprendre en quoi les réseaux sociaux et les normes de confiance et de réciprocité pourraient favoriser l'obtention de meilleurs résultats individuels et sociaux. Elle visait à recueillir des données sur une foule d'activités dans lesquelles s'engagent les Canadiens, comme les rapports sociaux avec leur famille, leurs amis et leurs voisins, leur participation à des organisations, à des activités politiques et à du travail bénévole, et l'aide informelle qu'ils offrent ou reçoivent. Dans le cadre de l'ESG, on a également recueilli des données sur leurs valeurs et leurs attitudes ainsi que sur leur niveau de confiance à l'égard des gens et des institutions publiques. Dans l'ensemble, l'enquête a contribué à fournir de l'information détaillée sur les multiples modes de participation à la vie sociale et communautaire des Canadiens.

Le présent article a permis d'examiner trois volets du capital social : le sentiment d'appartenance, la confiance à l'égard des institutions publiques et la confiance mutuelle.

nous lier aux autres et les conditions des rapports que nous entretenons avec eux ont des conséquences énormes sur notre bien-être². Robert Putnam est une figure de proue dans ce domaine. S'appuyant sur des données américaines, il avance que différentes formes d'engagement social ont subi un

déclin marqué depuis les années 1970³. Il soutient que cette situation n'est pas sans conséquences puisqu'il existe de fortes corrélations entre le capital social et divers autres indicateurs du bien-être tels que le bien-être des enfants, le rendement scolaire, les crimes de violence, la santé et l'évasion fiscale.

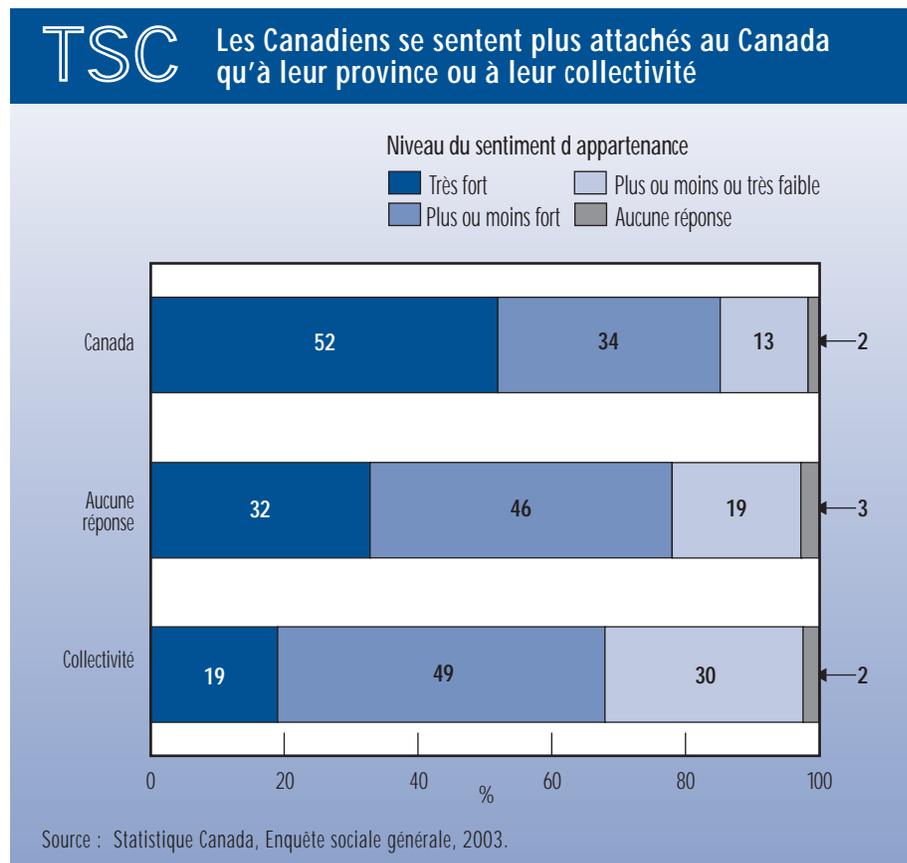
Dans le présent article, on donne un aperçu global des perspectives et des activités des Canadiens en 2003, et ce, pour trois secteurs : le sentiment d'appartenance des gens au Canada, à leur province et à leur collectivité, leur niveau de confiance à l'égard des institutions publiques telles que le système de soins de santé et le Parlement fédéral ainsi que le niveau de confiance mutuelle des citoyens. Le fort sentiment d'appartenance des gens se développe grâce à leurs importants réseaux sociaux, lesquels favorisent en retour le sentiment de solidarité⁴. La confiance des gens à l'égard des institutions publiques est considérée comme un élément clé d'une démocratie en santé. La confiance aux autres s'avère primordiale pour que les activités de coopération et de communication soient efficaces et que les relations soient positives.

Plus de 8 Canadiens sur 10 éprouvent un fort sentiment d'appartenance au Canada

Les réseaux sociaux peuvent contribuer à créer un sentiment d'appartenance, l'interaction entre les gens renforçant la solidarité et le sentiment d'interdépendance. L'interaction stimule la confiance mutuelle entre les étrangers, ce qui peut les porter à partager leurs valeurs et leurs attentes et ainsi, leur permettre d'affirmer leur identité et leurs sentiments de solidarité à l'égard des autres⁵. Par conséquent, les sentiments d'appartenance peuvent être un signe de notre interdépendance réciproque.

Dans l'ensemble, 85 % des Canadiens ont dit éprouver un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort, alors que pour 13 %, le sentiment d'appartenance était plus ou moins faible ou très faible. La majorité des Canadiens ont également dit avoir un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort à leur province et à leur collectivité locale, et ce, dans des proportions moindres qu'à l'échelon national.

La très grande majorité des répondants de tous les groupes d'âge ont dit éprouver un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort au Canada. Les répondants



plus âgés étaient cependant plus enclins que ceux de moins de 30 ans à se dire très fortement attachés au Canada. Cette différence pourrait signifier que les jeunes ont toujours été moins susceptibles que leurs aînés d'éprouver un sentiment d'appartenance au Canada. Il se peut en revanche que les jeunes d'aujourd'hui soient moins susceptibles que ceux des générations précédentes d'éprouver un sentiment d'appartenance et qu'ils continueront à se sentir ainsi en vieillissant. Il est impossible de déterminer laquelle de ces interprétations est juste en utilisant des données pour une seule période précise.

À l'extérieur du Québec, les différences provinciales au chapitre de la proportion de personnes éprouvant un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort envers le Canada étaient très modestes, ce sentiment variant de 87 % chez les répondants de la Colombie-Britannique à 95 % chez ceux de l'Île-du-Prince-Édouard. Au Québec, toutefois, seulement 74 %

des habitants se disaient plus ou moins attachés ou très attachés au Canada.

Au Québec, le sentiment d'appartenance au Canada varie selon la langue, les personnes parlant français à la maison étant moins susceptibles que celles parlant anglais de qualifier de très fort leur sentiment d'appartenance au Canada (29 % et 66 % respectivement). Néanmoins, la majorité des résidents du Québec qui parlaient français à la maison ont décrit de façon positive leur sentiment d'appartenance au Canada, 70 % d'entre eux le qualifiant de plus ou moins fort ou de très fort. À l'extérieur du Québec, ce sentiment variait très peu selon que l'on parle français ou anglais à la maison.

L'immigration figure à l'avant-scène du paysage démographique canadien. En 2001, la proportion de Canadiens immigrants (18 %) était supérieure à ce qu'elle n'avait jamais été en 70 ans. La grande majorité des immigrants se sont dits plus ou moins attachés ou très attachés au

	% d'aînés se sentant plus ou moins attachés ou très attachés		
	Au Canada	À leur province	À leur collectivité
Total	85	78	68
Hommes	85	78	67
Femmes	86	78	69
Groupe d'âge			
Moins de 30 ans	80	72	64
30 à 49 ans	85	76	67
50 à 64 ans	87	82	71
65 ans et plus	92	86	74
Statut d'immigrant			
Né au Canada	85	79	68
Immigré avant 1980	91	78	68
Immigré entre 1980 et 1989	88	72	64
Immigré entre 1990 et 2003	84	72	65
Province de résidence			
Terre-Neuve-et-Labrador	89	90	82
Île-du-Prince-Édouard	95	89	78
Nouvelle-Écosse	93	85	75
Nouveau-Brunswick	92	82	76
Québec	74	82	69
Ontario	89	75	66
Manitoba	91	78	68
Saskatchewan	89	78	73
Alberta	88	78	63
Colombie-Britannique	87	75	68
Province de résidence et langue parlée à la maison			
Québec			
Français	70	84	69
Anglais	95	70	67
Autre	91	75	66

	% d'aînés se sentant plus ou moins attachés ou très attachés		
	Au Canada	À leur province	À leur collectivité
Ailleurs au Canada			
Français	91	80	74
Anglais	89	77	68
Autre	86	76	66
Niveau de scolarité des personnes de 25 à 54 ans			
Études secondaires partielles	82	78	69
Diplôme d'études secondaires ou études postsecondaires	86	77	66
Diplôme d'études collégiales	86	78	67
Diplôme universitaire	86	73	64
Revenu du ménage des personnes de 25 à 54 ans			
Moins de 20 000 \$	85	71	59
20 000 \$ à 39 999 \$	84	77	65
40 000 \$ à 59 999 \$	83	78	65
60 000 \$ à 79 999 \$	85	79	69
80 000 \$ et plus	88	76	67
Importance de la collectivité			
Régions rurales et petites villes	85	82	76
Agglomération de recensement comprenant moins de 50 000 habitants	87	82	74
Agglomération de recensement comprenant au moins 50 000 habitants	87	79	71
Régions métropolitaines de recensement comprenant moins de 1 000 000 d'habitants	87	77	66
Régions métropolitaines de recensement comprenant au moins 1 000 000 d'habitants	83	75	63
Nombre d'institutions auxquelles les répondants ont confiance			
3 ou moins	79	67	57
4 ou 5	85	75	64
6 ou 7	87	81	71
8 ou 9	89	87	77

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Canada. Cela était le cas de 84 % des immigrants qui sont arrivés dans les années 1990. Cependant, ces immigrants étaient un peu moins susceptibles que leurs prédécesseurs de qualifier de très fort leur sentiment d'appartenance au Canada, possiblement en raison du fait qu'ils y vivaient depuis moins longtemps que d'autres et qu'ils avaient moins eu la possibilité de cultiver un fort sentiment d'attachement⁶. Le sentiment d'appartenance nationale

était plus répandu chez les immigrants arrivés au Canada avant 1980 (91 %), ce qui témoigne du fait que la plupart d'entre eux avaient 50 ans et plus en 2003.

C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que les gens sont le plus attachés à leur province

La majorité des Canadiens (78 %) qualifiaient de plus ou moins fort ou de très fort leur sentiment d'appartenance à leur province. Ce

sentiment était courant parmi les répondants plus âgés.

C'est surtout à Terre-Neuve-et-Labrador (53 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (46 %) que l'on disait éprouver un « très fort » sentiment d'appartenance à sa province, l'Ontario et la Colombie-Britannique manifestant le moins attachement à leur province (29 % dans les deux cas). Il n'en demeure pas moins que la majorité des résidents des 10 provinces ont dit éprouver un

sentiment plus ou moins fort ou très fort envers leur province. Dans l'ensemble, les francophones du Québec déclaraient avoir un attachement comparable à celui qu'éprouvaient les résidents d'autres provinces. Les anglophones du Québec étaient toutefois moins nombreux que les francophones de cette province à avoir un attachement à celle-ci.

On peut également noter qu'il existe un lien entre le sentiment d'appartenance à la province et le fait d'y être né ou non. Plus précisément, 34 % des Canadiens vivant dans leur province de naissance ont déclaré éprouver pour celle-ci un très fort sentiment d'appartenance, ce qui était le cas de 26 % de ceux qui n'étaient pas nés dans leur province de résidence actuelle.

Le sentiment d'appartenance d'une personne à sa collectivité se renforce en fonction du nombre d'années qu'elle y a passé

La majorité des Canadiens décrivait que leur sentiment d'appartenance à leur collectivité locale était positif, 68 % d'entre eux le qualifiant de plus ou moins fort ou de très fort. Encore une fois, les personnes plus âgées se sentaient plus attachées à leur collectivité que les jeunes.

Le sentiment d'appartenance à la collectivité était plus répandu chez les personnes qui résidaient dans leur région depuis plus longtemps. Par exemple, les personnes qui vivaient dans une collectivité depuis au moins cinq ans étaient environ deux fois plus susceptibles que celles qui s'y trouvaient depuis moins de trois ans d'éprouver un sentiment d'appartenance très fort pour leur collectivité.

Enfin, lorsqu'on tient compte des personnes qui habitent dans leur région depuis au moins cinq ans, on constate que celles résidant dans des régions rurales et petites villes⁷ sont plus susceptibles que celles vivant dans les grandes villes de qualifier de plus ou moins fort ou de très fort leur sentiment d'appartenance à leur collectivité.

Confiance à l'égard des institutions

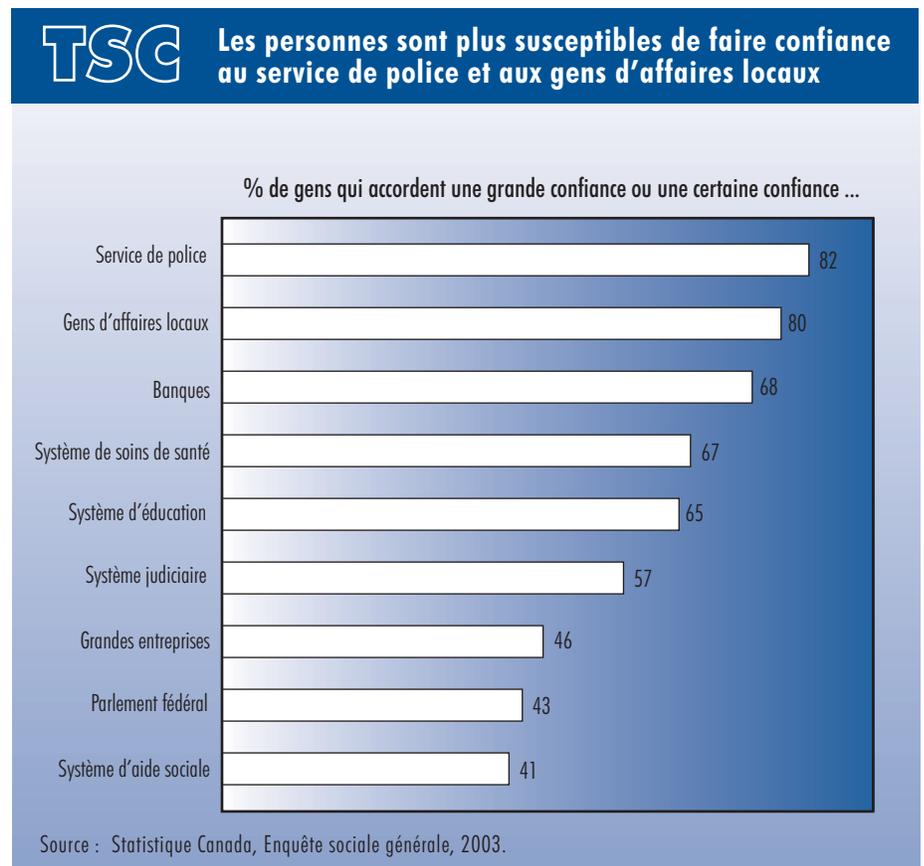
Les institutions publiques telles que le système de soins de santé, le système d'éducation et le Parlement fédéral jouent un rôle important dans la vie des Canadiens. Les institutions étant souvent considérées comme les piliers de la société, il peut y avoir de quoi s'inquiéter lorsqu'ils perdent leur crédibilité auprès des gens. Certains observateurs soutiennent que, dans une société au cœur de la mondialisation et de plus en plus impersonnelle, la confiance envers les institutions est encore plus importante⁸.

On a demandé aux répondants de l'Enquête sociale générale (ESG) jusqu'à quel point ils faisaient confiance à diverses institutions⁹. Les Canadiens ont réservé leur évaluation la plus favorable au corps policier, 82 % des répondants leur accordant une certaine confiance ou une grande confiance. Les gens d'affaires et les marchands locaux avaient aussi la cote, 80 % des Canadiens déclarant leur faire confiance.

Environ les deux tiers des Canadiens ont dit avoir une certaine confiance ou une très grande confiance au système de santé et au système d'éducation, tandis qu'une proportion moindre a dit faire confiance au système judiciaire (57 %). Le système d'aide sociale et le Parlement fédéral étaient les institutions publiques qui inspiraient le moins confiance aux Canadiens, quoique des proportions significatives de répondants aient été incapables de répondre à ces questions ou ont refusé de le faire.

Le niveau de confiance des gens à l'égard des institutions publiques variait considérablement d'une province à l'autre. Les gens du Québec étaient habituellement plus susceptibles que ceux des autres provinces de manifester une grande confiance à l'endroit des institutions publiques. On répondait moins souvent faire confiance au Parlement fédéral et au système judiciaire dans les provinces de l'Ouest qu'ailleurs.

Les membres des ménages ayant un revenu supérieur étaient un peu plus susceptibles que les autres de



	Institutions publiques choisies					
	Service de police	Système de soins de santé	Système d'éducation	Système d'aide sociale	Parlement fédéral	Système judiciaire
% de personnes de 25 à 54 ans qui ont une grande confiance ou une certaine confiance						
Revenu du ménage						
Total	83	65	68	39	41	58
Moins de 20 000 \$	79	65	66	46	45	54
20 000 \$ à 39 999 \$	83	65	70	44	41	58
40 000 \$ à 59 999 \$	87	67	72	42	44	61
60 000 \$ à 79 999 \$	88	68	72	40	42	59
80 000 \$ et plus	89	70	70	39	43	64

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

dire qu'ils faisaient grandement ou passablement confiance au service de police et au système judiciaire. De plus, ils étaient un peu moins susceptibles d'exprimer ce niveau de confiance envers le système d'aide sociale que les membres de ménages à faible revenu.

Il y avait un rapport entre le niveau de confiance que les gens ont exprimé envers les institutions, d'une part, et le sentiment d'appartenance qu'ils éprouvaient envers le Canada, leur province et leur collectivité locale, d'autre part. Par exemple, 87 % des personnes qui ont dit faire confiance à huit ou à neuf institutions décrivaient de manière positive leur sentiment d'appartenance à leur province, tandis que 67 % de celles qui ont répondu faire confiance à trois institutions ou moins éprouvaient ce sentiment¹⁰.

Un peu plus de la moitié des Canadiens font confiance aux autres

Ces dernières années, les chercheurs de différents pays ont partagé leur intérêt par rapport au niveau de confiance et à sa signification. Par exemple, les économistes ont cherché à déterminer s'il y avait un lien entre la croissance économique et le niveau de confiance réciproque des citoyens. La confiance est essentielle au fonctionnement de notre société interdépendante. Les

gens s'attendent à ce que les autres conducteurs partagent la route et obéissent aux lois de la route, ils font confiance aux personnes qui conservent et qui investissent leur argent, ils confient à l'adolescent du voisinage la responsabilité de garder leurs enfants et ils dépendent de leurs fournisseurs de services Internet pour envoyer des courriels aux bonnes personnes. Ce ne sont là que quelques exemples de situations de la vie quotidienne où les gens font confiance aux autres. Lorsque le niveau de confiance s'atténue, les gens sont moins portés à courir des risques, ils exigent davantage de protection contre les actes inappropriés que pourraient commettre les autres et ils prennent des dispositions pour faire face aux imprévus¹¹.

L'une des façons privilégiées par l'ESG pour tenter de déterminer si les personnes font confiance aux autres consiste à leur demander si elles diraient qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou si elles croient qu'on est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens. Dans l'ensemble, 53 % des Canadiens ont répondu qu'on peut faire confiance aux gens, tandis que 43 % ont dit qu'on n'est jamais assez prudent dans nos relations avec eux¹². Les femmes et les hommes avaient des points de vue comparables à cet égard, tout comme les personnes de groupes d'âge différents.

Les personnes plus scolarisées et les membres des ménages ayant un revenu supérieur étaient plus susceptibles que les autres de dire qu'on peut faire confiance aux gens. Parmi les groupes, on n'a observé aucun écart systématique en tenant compte du statut d'immigrant.

En comparant les provinces, on constate que la proportion de résidents du Québec qui estiment pouvoir faire confiance aux gens est relativement faible (35 %) par rapport à celle (60 %) des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et des provinces de l'Ouest. Les Québécois étaient moins enclins que leurs concitoyens des autres provinces à faire confiance aux gens, mais plus susceptibles qu'eux de faire confiance aux institutions.

Dans le cadre de l'ESG, et pour sonder plus à fond le niveau de confiance des gens envers les autres, on a posé aux répondants deux questions hypothétiques pour savoir ce qu'il adviendrait probablement, à leur avis, s'ils perdaient un portefeuille ou un sac à main contenant 200 \$ que retrouverait un voisin ou un parfait inconnu. La plupart des Canadiens (55 %) ont répondu qu'il était improbable qu'un parfait inconnu leur rende le portefeuille ou le sac à main, tandis que 37 % ont répondu que ce dénouement était plutôt probable ou très probable¹³.

	Niveau de confiance envers les autres		
	Le portefeuille ou le sac à main serait rendu ¹ par		
	On peut faire confiance aux gens	un voisin	un inconnu
	% de la population de 15 ans et plus		
Total	53	79	37
Hommes	54	79	36
Femmes	51	78	37
Groupe d'âge			
Moins de 30 ans	50	75	31
30 à 49 ans	54	81	40
50 à 64 ans	57	82	40
65 ans et plus	49	74	32
Province de résidence			
Terre-Neuve-et-Labrador	62	91	49
Île-du-Prince-Édouard	67	93	58
Nouvelle-Écosse	60	88	49
Nouveau-Brunswick	54	89	46
Québec	34	77	23
Ontario	56	78	39
Manitoba	60	80	38
Saskatchewan	65	83	45
Alberta	60	78	42
Colombie-Britannique	62	77	41
Niveau de scolarité			
Études secondaires partielles	41	74	26
Diplôme d'études secondaires	53	79	36
Diplôme d'études collégiales	55	82	40
Diplôme universitaire	67	85	47

	Niveau de confiance envers les autres		
	Le portefeuille ou le sac à main serait rendu ¹ par		
	On peut faire confiance aux gens	un voisin	un inconnu
	% de la population de 15 ans et plus		
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	43	70	32
20 000 \$ à 39 999 \$	48	79	35
40 000 \$ à 59 999 \$	53	83	37
60 000 \$ à 79 999 \$	59	85	40
80 000 \$ et plus	66	89	47
Statut d'immigrant			
Né au Canada	53	81	37
Immigré avant 1980	57	76	36
Immigré entre 1980 et 1989	46	68	32
Immigré entre 1990 et 2003	52	69	33
Importance de la collectivité			
Régions rurales et petites villes	54	88	40
Agglomération de recensement comprenant moins de			
50 000 habitants	50	81	38
Agglomération de recensement comprenant au moins			
50 000 habitants	57	81	39
Régions métropolitaines de recensement comprenant moins de 1 000 000 d'habitants	56	79	39
Régions métropolitaines de recensement comprenant au moins 1 000 000 d'habitants	49	73	32

1. Très probable ou peu probable.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Ils étaient plus optimistes dans le cas d'un voisin, à peine 15 % jugeant improbable que celui-ci leur rende leur portefeuille ou sac à main s'il le trouvait, alors que 79 % estimaient que cela était probable¹⁴.

Les personnes des provinces de l'Atlantique affichaient les plus hauts niveaux de confiance ainsi mesurés, au moins 46 % d'entre eux disant qu'il était plutôt probable ou très probable qu'un parfait inconnu leur rende leur portefeuille ou leur sac à main s'il le trouvait et 88 %, qu'il était probable qu'un voisin ferait de même. Les personnes des plus grands centres urbains du pays s'attendaient moins que les

personnes des autres centres à ce qu'on leur rende leur portefeuille ou leur sac à main.

Résumé

On s'intéresse fortement aux activités sociales et communautaires auxquelles participent les Canadiens. Cela tient surtout au fait que l'engagement social et les réseaux sociaux pourraient influencer sur un grand nombre de résultats dans des secteurs tels que la santé publique, la croissance économique, l'innovation, la réussite scolaire et le développement communautaire¹⁵. Bien que l'analyse des liens entre de tels

résultats dépasse la portée du présent article, l'ESG a cependant déterminé qu'il existait une relation entre les forts sentiments d'appartenance, de confiance envers les autres et de confiance envers les institutions publiques qu'éprouvent les gens et leur degré de bonheur et de satisfaction face à la vie.



Grant Schellenberg est analyste principal à la Division de la démographie de Statistique Canada.

1. M. Hall, L. McKeown et K. Roberts, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XPF au catalogue de Statistique Canada, 2001.
2. M. Woolcock, « Le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économique », *Isuma*, vol. 2, n° 1, printemps 2001, p. 11 à 18.
3. R. Putnam, « Mesure et conséquences du capital social », *Isuma*, vol. 2, n° 1, printemps 2001, p. 47 à 58.
4. R. Putnam, « Bowling alone: America's declining social capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1, 1995, p. 65 à 78.
5. *Ibid.*; C. Beem, *The Necessity of Politics: Reclaiming American Public Life*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
6. La proportion moindre de nouveaux immigrants qui ont qualifié leur sentiment d'appartenance au Canada de « très fort » n'était pas attribuable au profil d'âge plus jeune de ce groupe comparativement aux Canadiens nés au pays.
7. Les régions rurales et petites villes sont des régions situées à l'extérieur des zones de navettage des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou agglomérations de recensement (AR). Une RMR ou une AR est composée d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale ou noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, et celui d'une AR se situe entre 10 000 et 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent.
8. K. Newton et P. Norris, *Confidence in public institutions: Faith, culture or performance?* Présentation à la réunion annuelle de l'American Political Science Association, le 3 septembre 1999, à Atlanta. Site Web : ksghome.harvard.edu/~pnorris.shorenstein.ksg/acrobat/newton.pdf, consulté le 7 juillet 2004.
9. Plus particulièrement, on leur demandait s'ils avaient une grande confiance, une certaine confiance, peu confiance ou aucunement confiance en ces institutions. Les répondants devaient répondre en fonction de leur propre compréhension du terme « confiance ».
10. Les réponses des personnes qui ont été incapables ou qui ont refusé de répondre à cinq questions ou plus des neuf questions sur la confiance envers les institutions ont été omises dans les calculs.
11. M. Tschannen-Moran et W.K. Hoy, « A multidisciplinary analysis of the nature, meaning and measurement of trust », *Review of Education Research*, vol. 70, n° 4, hiver 2000, p. 547 à 593.
12. Tout juste un peu moins de 5 % des répondants ont été incapables de répondre à la question ou ont refusé de le faire.
13. Les répondants qui restaient (9 %) ont été incapables ou ont refusé de répondre à la question.
14. Sept pour cent des répondants ont été incapables ou ont refusé de répondre à la question.
15. Woolcock, *ibid.*, 2001.



Un portrait du Canada



Un portrait du Canada est un élégant ouvrage témoignant de toute la beauté et la complexité de la vie sociale, économique et culturelle du Canada.

Les spectaculaires photographies ainsi que les textes divertissants et éducatifs qu'on y retrouve nous permettent de jeter un regard humain et tout à fait nouveau derrière les chiffres, c'est-à-dire sur l'histoire, les valeurs, l'art et la poésie qui nous unissent en tant que nation et peuple.

Caractéristiques :

- ▶ Couverture rigide
- ▶ Jaquette frappante
- ▶ Format pratique de 27,8 cm sur 27,2 cm (11 po sur 10 po ³/₄)
- ▶ 6 chapitres, 216 pages
- ▶ 80 illustrations
- ▶ Index détaillé et bibliographie
- ▶ Éditions française et anglaise

Faites-vous plaisir. Offrez-le aux êtres chers ou aux amis. Récompensez des collègues et remerciez des clients.

Grâce aux photographies saisissantes et au texte inspirant, une aventure vous attend à chaque page!

Le contenu

Cette pièce de collection raconte l'histoire d'une nation en six chapitres : le territoire, la population, la société, les arts et les loisirs, l'économie et le Canada dans le monde.

Chaque chapitre est préfacé par un visionnaire, un auteur, un poète ou une autre éminente personnalité, John Kenneth Galbraith, Zacharias Kunuk, Nicole Brossard, Gordon Pinsent, Guy Vanderhaeghe et Rick Mercer.

*L'histoire et
l'actualité
comptées et
racontées*

COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE DÈS AUJOURD'HUI!

Un portrait du Canada (N° 11-403-XPF au cat.) : 49,95 \$

Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$ par livre commandé. Pour les envois à destination des autres pays, veuillez ajouter 10 \$ par livre commandé. Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.

Visitez le site Web de Statistique Canada : www.statcan.ca



Le bien-être des enfants autochtones vivant hors réserve

par Martin Turcotte et John Zhao

Le présent article est une adaptation d'*Un portrait des enfants autochtones vivant hors réserve : Résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001*, produit n° 89-597 au catalogue de Statistique Canada. Ce document est offert gratuitement sur le site de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/freepub/89-597-XIF/free_f.htm.

Selon les données du Recensement de 2001, environ 227 000 enfants autochtones de 14 ans et moins vivaient hors réserve. Ces enfants représentaient 70 % de l'ensemble des enfants autochtones de 14 ans et moins habitant au Canada. De plus, les enfants autochtones vivant hors réserve constituaient 32 % de l'ensemble de la population autochtone vivant hors réserve. Cette proportion est beaucoup plus élevée que celle représentée par les enfants du même groupe d'âge dans la population non autochtone (18 %).

Le présent article traite du bien-être des enfants autochtones de 14 ans et moins vivant hors réserve au début du XXI^e siècle. Les aspects physique, mental, intellectuel, spirituel et affectif de la vie, ainsi que les aspects liés au monde naturel, sont des éléments importants du bien-être. Celui-ci découle de l'équilibre et de l'harmonie entre ces aspects, qui sont tous étroitement liés les uns aux autres. Dans le présent article, on utilise des données tirées de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2001 et on traite uniquement des enfants autochtones qui vivent hors réserve. Trois thématiques principales y sont abordées : la santé et le bien-être, l'éducation¹ ainsi que l'apprentissage et l'utilisation des langues autochtones.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Après le Recensement de 2001, Statistique Canada, en collaboration avec des organisations autochtones nationales, a mené l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA). Le présent article permet d'examiner les données de cette enquête, plus précisément celles de la composante sur les enfants de 14 ans et moins qui ont été désignés comme Autochtones par un des parents¹ et qui vivaient hors réserve.

La population autochtone est définie sur la base de l'« identité » soit comme : 1) Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit ou 2) Indien inscrit au sens de la *Loi sur les Indiens* ou 3) membre d'une bande indienne ou d'une Première nation. Le présent article porte uniquement sur les enfants autochtones vivant hors réserve dans l'ensemble du Canada. Toutefois, contrairement au Recensement de 2001, tous les enfants autochtones des Territoires du Nord-Ouest sont considérés comme vivant hors réserve dans cette étude. Aussi, à l'opposé du Recensement de 2001, les enfants autochtones vivant dans un petit nombre de collectivités du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Yukon ont été inclus dans le groupe d'enfants autochtones vivant hors réserve.

1. Dans l'EAPA, le répondant est la personne qui connaît le mieux l'enfant. Dans la plupart des cas (93 %), cette personne est l'un des parents de l'enfant, mais il peut aussi s'agir d'un grand-père ou d'une grand-mère (4 %) ou encore d'un autre membre de la famille. Dans cet article, le « parent » signifie la personne qui connaît le mieux l'enfant, sauf indication contraire.

L'état de santé des enfants évalué par leurs parents

Selon la conception holistique du bien-être, à laquelle adhèrent bon nombre d'Autochtones, les aspects mental, spirituel et affectif sont tout aussi importants que la santé physique. Il est aujourd'hui reconnu par les chercheurs du domaine de la santé et de l'épidémiologie qu'une bonne santé ne signifie pas

uniquement l'absence de maladie ou de problèmes physiques. D'une certaine façon, cette vision plus globale et plus positive de la santé rejoint la conception holistique du bien-être.

L'état de santé des enfants autochtones vivant hors réserve est perçu par les parents comme légèrement moins favorable que celui des enfants canadiens en général.

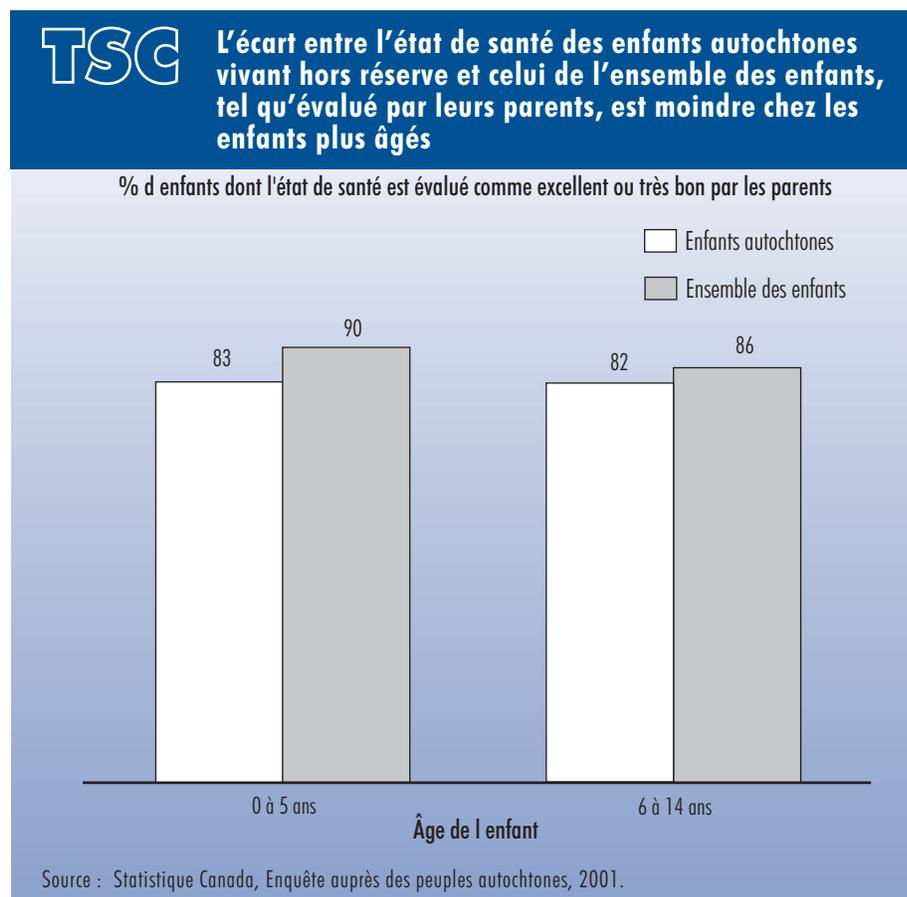
Dans l'ensemble de la population canadienne, l'état de santé de 90 % des enfants de 0 à 5 ans était perçu comme très bon ou excellent, comparativement à 83 % des enfants autochtones hors réserve faisant partie du même groupe d'âge². Cet écart est moindre pour les enfants de 6 à 14 ans. Dans l'ensemble de la population canadienne, l'état de santé de 86 % des enfants de 6 à 14 ans était perçu comme très bon ou excellent. Ce pourcentage était de 82 % pour les enfants autochtones de ce groupe d'âge vivant hors réserve.

De nombreuses études ont démontré qu'il existe un lien entre le statut socioéconomique des parents et l'état de santé des enfants³. Selon les résultats de l'EAPA, l'état de santé des enfants autochtones vivant hors réserve est étroitement lié au niveau d'éducation des parents. À peine les trois quarts (73 %) des enfants autochtones dont les parents n'avaient pas dépassé le primaire étaient en très bonne ou en excellente santé, comparativement à 89 % de ceux dont les parents avaient terminé des études universitaires.

Les blessures accidentelles

Les blessures subies dans divers contextes (chutes, accidents de voiture ou de bicyclette) constituent l'une des causes les plus fréquentes de problèmes de santé, d'hospitalisation et même de mortalité chez les jeunes enfants. Selon les résultats de l'EAPA, environ 13 % des enfants autochtones vivant hors réserve s'étaient blessés accidentellement au cours de l'année précédente. Cette proportion était légèrement plus élevée que celle de 11 % pour l'ensemble des enfants canadiens⁴.

Les garçons autochtones (15 %) étaient plus susceptibles que les filles autochtones (11 %) de s'être blessés accidentellement au cours de la dernière année, un résultat qui a aussi été observé pour l'ensemble de la population. Les enfants inuits étaient les moins susceptibles de se blesser (9 %), comparativement à 12 % des enfants indiens de l'Amérique du Nord vivant hors réserve et à 15 % des enfants métis. Ce résultat est peut-être en partie le reflet de la définition des blessures



qui a été retenue dans l'EAPA de 2001. Les répondants ne devaient considérer que les blessures qui étaient assez graves pour nécessiter des soins médicaux⁵. Les résidents du Nord sont cependant moins susceptibles d'avoir accès à des soins médicaux. Comme les Inuits habitent principalement dans le Nord, les taux de blessures des enfants inuits ont peut-être été sous-estimés.

Les déjeuners

Le fait de prendre un déjeuner comporte de nombreux avantages pour les enfants. En effet, le petit déjeuner fournit de l'énergie pour accomplir les activités de la matinée et aide les enfants à se préparer à apprendre, à maintenir un poids santé et à se sentir bien. Environ 80 % des enfants autochtones de 6 à 14 ans vivant hors réserve prenaient leur déjeuner tous les jours, et ce, à la maison, à l'école ou chez une gardienne.

Lorsqu'ils vieillissent, les enfants autochtones ont moins tendance à

prendre leur déjeuner tous les jours. Environ 86 % des garçons autochtones de 6 ans et 91 % des filles autochtones du même âge déjeunaient tous les jours, comparativement à 64 % des garçons et à 55 % des filles autochtones de 14 ans. Cela étant dit, l'écart entre les garçons et les filles autochtones n'était pas significatif.

L'allaitement

Le lait maternel est considéré par les autorités en santé publique comme l'aliment qui apporte le meilleur apport nutritif aux nouveau-nés. Selon les résultats de l'EAPA de 2001, 67 % des enfants autochtones vivant hors réserve ont été allaités par leur mère lorsqu'ils étaient jeunes. Ce nombre a augmenté dans les dernières années. En effet, 72 % des enfants autochtones de 0 à 5 ans ont été allaités lorsqu'ils étaient jeunes, comparativement à 63 % des enfants autochtones de 6 à 14 ans. Les enfants autochtones de 0 à 3 ans vivant hors réserve étaient moins susceptibles d'avoir été allaités

lorsqu'ils étaient jeunes que les enfants canadiens en général (73 % comparativement à 82 %).

Il existe une relation marquée entre le niveau d'éducation du parent et l'allaitement de l'enfant. L'EAPA a montré que chez les enfants autochtones vivant hors réserve, l'incidence de l'allaitement maternel augmentait selon le niveau d'éducation du parent. Cependant, le niveau d'éducation du parent n'était pas lié à l'incidence de l'allaitement chez les enfants inuits.

Le poids à la naissance

Un faible poids à la naissance a une influence déterminante sur les probabilités de survie de l'enfant au moment de sa naissance et dans la première année de sa vie. Il peut aussi être un facteur influant sur les conditions de vie et la santé future de l'enfant. Par exemple, les enfants nés à terme mais ayant un faible poids à la naissance sont plus susceptibles de développer, à l'âge adulte, des problèmes de diabète, de l'hypertension ainsi que des maladies cardiaques⁶. Un faible poids à la naissance pourrait avoir des conséquences négatives sur le développement des aptitudes cognitives durant l'enfance et jusqu'à l'âge adulte⁷. Selon l'EAPA, 8 % des enfants autochtones vivant hors réserve avaient un faible poids à la naissance, comparativement à 6 % de l'ensemble des enfants canadiens⁸.

Pour les enfants autochtones, l'apprentissage est multidimensionnel

Dans plusieurs sociétés autochtones, les rôles de la famille, des aînés et de la communauté sont fondamentaux dans l'éducation des enfants. La socialisation des enfants autochtones inclut autant le développement de leurs capacités cognitives et intellectuelles que l'apprentissage de divers codes de conduite pour la vie en société. Les enfants doivent se développer pleinement tant du point de vue « intellectuel, spirituel et affectif que physique » afin de devenir des « citoyens autochtones » prêts à assumer des responsabilités envers leur communauté et la société⁹.

L'EAPA fournit des données sur la participation des enfants autochtones à des activités parascolaires, dont le temps passé avec les aînés, l'aide fournie bénévolement dans la collectivité ou à l'école, la participation à des groupes de jeunes ou à des leçons d'art, de musique, de danse et de tambour. L'enquête inclut aussi des questions sur l'utilisation des langues autochtones et la fréquentation de programmes préscolaires spécialement conçus pour les enfants autochtones. Néanmoins, il reste encore beaucoup à découvrir sur l'apprentissage à l'extérieur du milieu scolaire, et ces données ne sont pas toutes disponibles dans l'enquête. En effet, l'EAPA mesure surtout, au chapitre de la réussite scolaire, les aspects les plus formels du système d'éducation (par exemple le fait d'avoir doublé une année scolaire). D'autres éléments importants, par exemple le développement émotif et spirituel, ne sont pas couverts.

Malgré tout, la nécessité d'une formation scolaire solide est de plus en plus évidente. Avec l'avènement de l'économie du savoir, il devient de plus en plus difficile pour quiconque n'ayant pas de diplôme d'études secondaires de trouver un emploi. Le niveau d'éducation moyen atteint par la population autochtone hors réserve au Canada a augmenté. De 1996 à 2001, le pourcentage d'Autochtones de 20 à 24 ans vivant hors réserve qui avaient au moins terminé leurs études secondaires est passé de 48 % à 52 %. Il existait cependant encore un fossé important entre les jeunes Autochtones et la population des jeunes Canadiens de 20 à 24 ans. En effet, 74 % de ces derniers avaient au moins terminé leurs études secondaires en 2001.

Le nombre de programmes de développement de la petite enfance spécialement conçus pour les enfants autochtones augmente, mais ces programmes sont encore rares

De nombreux auteurs ont démontré que le décrochage scolaire était un processus à long terme, dont les origines remontent souvent aux premières années des enfants à

l'école¹⁰. Le fait de participer à un programme de développement de la petite enfance ou à un programme préscolaire de qualité facilite souvent le développement social et cognitif des enfants, surtout chez les enfants des familles défavorisées sur le plan économique.

Selon l'EAPA de 2001, un peu plus de la moitié (53 %) des enfants autochtones de 6 à 14 ans vivant hors réserve ont participé à un programme de développement de la petite enfance lorsqu'ils étaient plus jeunes. Les enfants autochtones plus jeunes vivant hors réserve étaient plus susceptibles d'avoir participé à des programmes préscolaires particulièrement conçus pour eux. Par exemple, 16 % des enfants autochtones de 6 ans vivant hors réserve avaient participé à des programmes préscolaires spécifiquement conçus pour les enfants autochtones, comparativement à 4 % des enfants de 14 ans. Par contre, les plus jeunes enfants autochtones vivant hors réserve étaient tout aussi susceptibles que les plus âgés d'avoir fréquenté d'autres programmes préscolaires qui n'étaient pas spécifiquement conçus pour les enfants autochtones.

De nombreux facteurs influent sur la réussite scolaire

Plusieurs chercheurs soutiennent que la lecture ou le fait de se faire faire la lecture (autres que les lectures scolaires) peuvent influencer positivement sur les résultats scolaires d'un enfant et sur ses aptitudes en lecture¹¹. Les enfants autochtones vivant hors réserve qui lisaient ou se faisaient faire la lecture plus souvent étaient moins susceptibles de doubler une année scolaire. Parmi les enfants autochtones vivant hors réserve qui ne lisaient jamais ou ne se faisaient jamais faire la lecture, environ 26 % avaient déjà doublé une année scolaire. Cette proportion était deux fois plus élevée que celle observée chez les enfants qui lisaient ou se faisaient faire la lecture quelques fois par semaine.

Les filles lisaient ou se faisaient faire la lecture plus souvent que les garçons. Environ 56 % des filles de 6 à 14 ans lisaient ou se faisaient

faire la lecture tous les jours comparativement à 43 % des garçons. Aussi, seulement 4 % des filles ne lisaient jamais ou ne se faisaient jamais faire la lecture comparativement à 9 % des garçons.

Les enfants autochtones vivant hors réserve qui participent fréquemment à des activités parascolaires sont plus susceptibles de très bien réussir à l'école

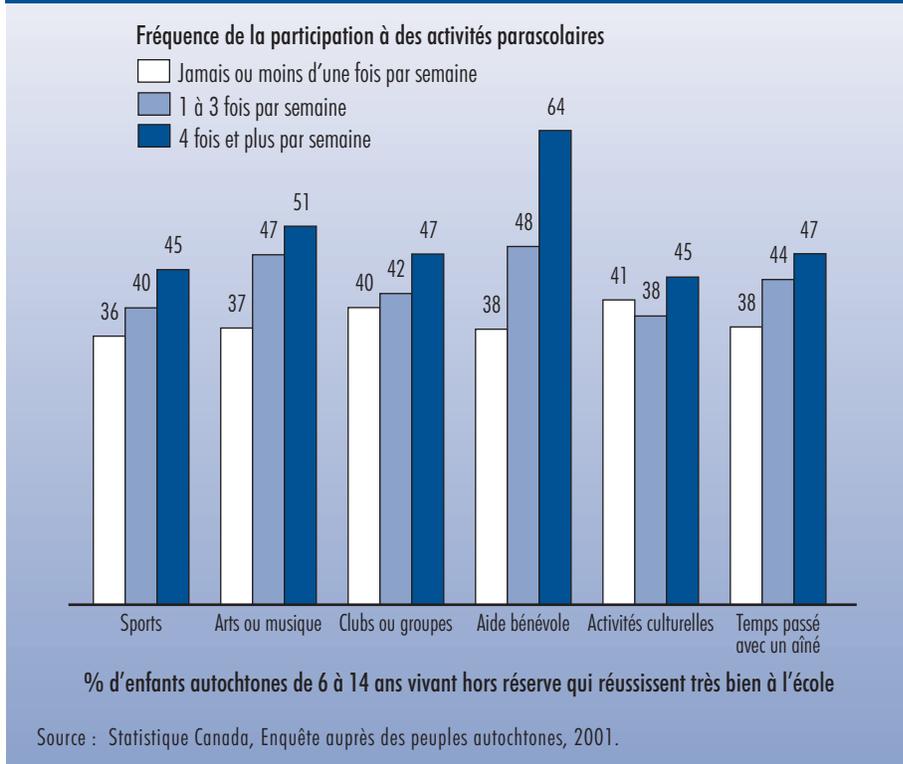
Une recherche antérieure révèle qu'il existe une corrélation positive entre la participation à des activités organisées en dehors de l'école et l'estime de soi, l'interaction sociale avec les amis et la réussite scolaire¹². L'EAPA montre une corrélation semblable pour ce qui est des enfants autochtones vivant hors réserve. La présente analyse ne permet cependant pas d'établir de relation de cause à effet entre les activités parascolaires et le rendement scolaire.

L'activité la plus populaire auprès des enfants autochtones de 6 à 14 ans vivant hors réserve était la pratique de sports. En effet, 71 % des enfants pratiquaient des activités sportives au moins une fois par semaine. Les autres activités parascolaires populaires étaient les suivantes : passer du temps avec un aîné (34 %), les arts et la musique (31 %), les clubs de jeunes, de tambour et de danse (30 %) et l'aide fournie bénévolement dans la collectivité ou à l'école (21 %).

Selon l'enquête, il existe des différences significatives entre le niveau de réussite scolaire¹³ des enfants qui participent fréquemment à des activités parascolaires et ceux qui n'y participent que rarement ou jamais. Chez les enfants qui fournissent fréquemment de l'aide bénévole dans la collectivité ou à l'école (quatre fois et plus par semaine), 64 % d'entre eux réussissaient très bien à l'école. En revanche, seulement 38 % des enfants qui ne fournissent jamais ou qui fournissent rarement de l'aide bénévole dans leur collectivité réussissaient très bien à l'école.

TSC

Les enfants autochtones vivant hors réserve qui participent fréquemment à des activités parascolaires sont plus susceptibles de très bien réussir à l'école que ceux qui y participent moins souvent



La plupart des enfants autochtones s'entendent bien avec les autres enfants et les professeurs

Les enfants qui éprouvent des difficultés relationnelles avec leurs camarades de classe et leurs professeurs sont en général plus susceptibles que les autres de décrocher de l'école et d'y éprouver des difficultés (moins de motivation à aller à l'école, perte de confiance en soi)¹⁴.

En général, la très grande majorité des enfants autochtones entretenaient des relations harmonieuses avec les autres à l'école. Ainsi, 97 % des enfants autochtones de 6 à 14 ans vivant hors réserve s'entendaient assez bien, bien ou très bien avec les autres enfants. Très peu d'enfants éprouvaient des problèmes fréquents ou constants avec leurs professeurs. Cependant, les enfants plus vieux et les garçons étaient plus susceptibles que les autres d'éprouver de tels problèmes.

Les enfants autochtones vivant hors réserve ayant un parent très instruit étaient moins susceptibles de doubler une année scolaire

Les chercheurs ont démontré l'existence d'un lien entre le haut niveau d'éducation des parents et la probabilité que leurs enfants aient eux aussi un niveau d'éducation élevé¹⁵. De nombreux facteurs peuvent expliquer ce lien. Entre autres, les parents ayant atteint un plus haut niveau d'éducation s'intéressent davantage au rendement scolaire de leurs enfants, encouragent plus souvent la pratique d'activités facilitant la réussite et ont des aspirations plus élevées quant à la réussite scolaire de leurs enfants.

Selon l'EAPA, plus le niveau d'éducation du parent est élevé, moins les probabilités que l'enfant ait déjà doublé une année scolaire sont grandes. Un peu plus du cinquième des enfants autochtones de 6 à 14 ans vivant hors réserve et

dont le parent n'avait pas complété le niveau d'éducation primaire avaient doublé une année. Cette proportion était de 6 % chez les enfants dont le parent avait obtenu un baccalauréat (ou un diplôme de plus haut niveau). De même, environ 16 % des enfants autochtones qui vivaient dans une famille dont les revenus se situaient sous le seuil de faible revenu avaient déjà doublé une année scolaire. C'était le cas de 10 % des enfants qui vivaient dans des familles dont les revenus se situaient au seuil ou au-dessus du seuil de faible revenu.

La plupart des parents des enfants autochtones vivant hors réserve considèrent qu'il est important que leurs enfants parlent et comprennent une langue autochtone

La langue est à la fois considérée comme un instrument de communication et une dimension importante de la culture. Dans bon nombre de sociétés autochtones, « les enseignements fondamentaux se retrouvent dans des histoires à caractère sacré, des cérémonies et des symboles » qui sont « les symboles d'idées, de concepts et de croyances d'une société qui a une tradition orale »¹⁶. La maîtrise par les enfants de la langue des ancêtres favorise, dans ce contexte, la transmission, de génération en génération, des valeurs, des croyances et des aptitudes à communiquer.

Environ 6 enfants autochtones vivant hors réserve sur 10 (62 %) avaient un parent qui considérait qu'il était assez important ou très important que leur enfant parle et comprenne une langue autochtone. Les parents des enfants inuits (89 %) étaient beaucoup plus susceptibles que les parents des enfants indiens de l'Amérique du Nord (67 %) et des enfants métis (50 %) de considérer qu'il était assez important ou très important que leur enfant parle et comprenne une langue autochtone.

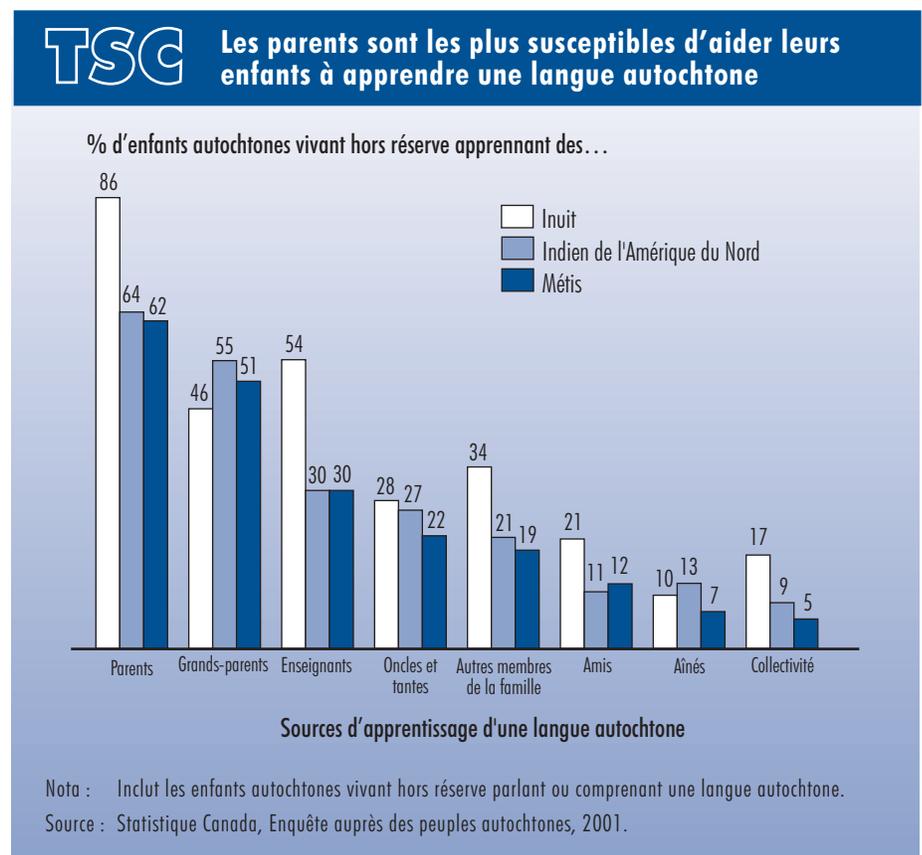
Il existe des différences importantes entre les trois groupes autochtones en ce qui a trait à la capacité de comprendre ou de parler une langue autochtone. Soixante-seize pour cent des enfants inuits de moins de 15 ans, en excluant ceux

qui sont trop jeunes pour parler, étaient en mesure de comprendre ou de parler une langue autochtone. Ces pourcentages étaient de 25 % chez les enfants indiens de l'Amérique du Nord et de 12 % chez les enfants métis. Le fait que la majorité des enfants inuits vivent dans des collectivités nordiques éloignées peut expliquer ces différences. L'utilisation de diverses langues autochtones par les Indiens de l'Amérique du Nord est plus répandue dans les collectivités des Premières nations. Néanmoins, les enfants autochtones vivant hors réserve habitent souvent dans des régions très urbanisées où les langues autochtones sont moins utilisées.

De nombreuses sources peuvent aider les enfants autochtones vivant hors réserve à apprendre une langue autochtone, mais ce sont le plus souvent leurs parents qui la leur enseignent. Environ 86 % des enfants inuits obtenaient l'aide de leurs parents par rapport à 64 % des enfants indiens de l'Amérique du Nord et à 62 % des enfants métis.

Plus les enfants autochtones qui parlent ou comprennent une langue autochtone peuvent compter sur des sources nombreuses pour les aider à apprendre cette langue autochtone, plus leur maîtrise de la langue sera bonne. Par exemple, seulement 15 % des enfants qui comptaient sur une seule source d'aide pour apprendre une langue autochtone parlaient très bien ou relativement bien leur langue. Par contre, les enfants qui comptaient sur trois sources d'aide parlaient bien leur langue dans 38 % des cas. Finalement, 80 % des enfants qui bénéficiaient de sept sources d'aide étaient en mesure de bien parler et de bien comprendre leur langue autochtone. Ces derniers vivent probablement dans des communautés où l'utilisation des langues autochtones est très courante.

Les enfants dont le parent possédait un niveau d'éducation postsecondaire étaient proportionnellement moins nombreux à parler ou à comprendre une langue autochtone. Environ 17 % des enfants dont le parent avait fait des études



postsecondaires étaient en mesure de parler ou de comprendre une langue autochtone, comparativement à 44 % des enfants dont le parent avait poursuivi des études ne dépassant pas le niveau primaire. Ces différences étaient communes aux trois principaux groupes autochtones. Afin de déterminer plus clairement les différents facteurs expliquant la relation entre le niveau d'éducation des parents et le fait que leurs enfants parlent ou comprennent la langue autochtone, d'autres études seront nécessaires. Ces dernières permettront entre autres d'examiner l'effet de facteurs comme l'emplacement des établissements d'enseignement postsecondaire, les lieux de travail, la fréquentation d'un pensionnat, les mariages entre Autochtones et non-Autochtones et les langues parlées à la maison.

Résumé

La population autochtone vivant hors réserve est jeune et en croissance, et le nombre d'enfants y est proportionnellement plus élevé que dans l'ensemble de la population canadienne. Dans le présent article, on s'est intéressé à la santé et au bien-être des enfants autochtones vivant hors réserve, à leur éducation et à leur apprentissage ainsi qu'à la transmission des langues autochtones.

La santé et le bien-être des enfants autochtones auront un impact important sur l'avenir des collectivités autochtones. Il est à souhaiter que le présent article contribue à faire émerger de nouvelles idées afin que la situation des enfants autochtones vivant hors réserve puisse continuer de s'améliorer.



Martin Turcotte est analyste à la Direction de la statistique démographique et du recensement et **John Zhao** est analyste principal à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

1. Dans l'EAPA de 2001, on examine les résultats scolaires, notamment la réussite scolaire et le fait de doubler une année scolaire. On n'y étudie pas les questions sur le développement des aptitudes à la vie quotidienne ou le développement spirituel et émotionnel. De plus, l'enquête ne tient pas non plus compte d'autres activités d'apprentissage importantes qui peuvent se produire à la maison et dans les collectivités des enfants autochtones.
2. Les résultats touchant l'ensemble des enfants canadiens proviennent de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), cycle 4 (2000-2001). Les comparaisons entre les enfants autochtones et l'ensemble des enfants canadiens sont fondées sur les résultats de l'EAPA de 2001 et ceux de l'ELNEJ de 2000-2001 respectivement, sauf indication contraire.
3. Statistique Canada, « L'état de santé des enfants », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 11, n° 3, 1999, p. 27 à 38.
4. Comprend les enfants qui ont subi des blessures nécessitant les services d'un médecin, d'un infirmier, d'un dentiste ou d'un guérisseur traditionnel au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les blessures infligées à soi-même, les blessures résultant d'agressions et les blessures mortelles sont exclues. Deux pour cent des enfants autochtones vivant hors réserve ont subi des blessures qu'ils se sont infligées à eux-mêmes, tandis que 2 % ont été victimes d'agressions.
5. Dans les 12 mois qui ont précédé l'enquête, les parents de 71 % des enfants autochtones vivant dans le Nord ont obtenu, pour leurs enfants, des soins médicaux (y compris au téléphone) de la part de médecins, d'infirmiers ou de guérisseurs traditionnels, comparativement à 84 % des enfants autochtones vivant ailleurs au Canada.
6. M.E.J. Wadsworth, « Health inequalities in the life course perspective », *Social Science and Medicine*, vol. 44, n° 6, 1997, p. 859 à 869.
7. B.J.M.H. Jefferis, C. Power et C. Hertzman, « Birth weight, childhood socioeconomic environment, and cognitive development in the 1958 British birth cohort study », *British Medical Journal*, vol. 325, 10 août 2002, p. 305.
8. Un faible poids à la naissance signifie un poids inférieur à 2 500 grammes.
9. Commission royale sur les peuples autochtones, *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* : Rassembler nos forces, vol. 3, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services du Canada, 1996, p. 434.
10. R.B. Cairns, B.D. Cairns et H.J. Neckerman, « Early school dropout: configurations and determinants », *Child Development*, vol. 60, 1989, p. 1437 à 1452; N.M. Astone et S.S. McLanahan, « Family structure, parental practices and high school completion », *American Sociological Review*, vol. 56, 1991, p. 309 à 320.
11. M. Sénéchal et J.-A. LeFevre, « Parental involvement in the development of children's reading skill: A five-year longitudinal study », *Child Development*, vol. 73, 2002, p. 445 à 460; C. Cooks et J.D. Willms, « Balancing work and family life », *Vulnerable Children*, publié sous la direction de J.D. Willms, Edmonton, University of Alberta Press et Développement des ressources humaines Canada, 2002, p. 183 à 197.
12. Statistique Canada, « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : participation aux activités, 1998-1999 », *Le Quotidien*, 30 mai 2001.
13. Les parents ont évalué la réussite scolaire de leurs enfants en se fondant sur leurs connaissances des travaux scolaires des enfants, y compris les bulletins.
14. *Ibid.*, Cairns, Cairns et Neckerman, 1989.
15. P. De Broucker et L. Lavallée, « Aspects intergénérationnels de l'acquisition des capacités de lecture et de la scolarité », *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, publié sous la direction de M. Corak, produit n° 89-553-XIB au catalogue de Statistique Canada, 1998, p. 139 à 154.
16. K.A. Svenson et C. Lafontaine, « Recherche du mieux-être », *Enquête régionale sur la santé des Premières nations et des Inuits : Rapport national 1999*, Ottawa, Comité directeur national de l'Enquête régionale sur la santé des Premières nations et des Inuits, 1999.

Écart provincial dans les notes en lecture des élèves de 15 ans

par J. Douglas Willms

Le présent article est une adaptation du document de recherche *Variation des niveaux de compréhension de l'écrit entre les provinces canadiennes : constatations tirées du PISA de l'OCDE*, série Éducation, compétences et apprentissage, produit n° 81595-MIF2004012 au catalogue de Statistique Canada, n° 12, offert gratuitement à l'adresse suivante : www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-595-M2004012.



De nos jours, et plus que jamais auparavant, les capacités de lecture sont essentielles à la participation au marché du travail, en plus d'être, à long terme, un précurseur de la santé et du bien-être d'une personne. On a observé que la demande de telles capacités est de plus en plus forte, et il semble que ce sera probablement encore le cas au cours de la prochaine décennie. En outre, les recherches antérieures ont démontré que les jeunes possédant de bonnes capacités en lecture sont plus susceptibles d'amorcer des études postsecondaires, de profiter de meilleures possibilités d'emploi et de toucher des salaires plus élevés au moment d'entrer sur le marché du travail¹.

Le présent article, fondé sur des données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2000, mis en œuvre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), permet d'examiner les différences entre les provinces pour ce qui est des capacités de lecture des élèves de 15 ans. On y étudie également les antécédents familiaux et les facteurs relatifs à l'école comme causes possibles de ces différences.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une initiative commune des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui vise à évaluer périodiquement les résultats des jeunes de 15 ans dans trois domaines — la lecture, les mathématiques et les sciences — et ce, au moyen d'un test international commun. Trente-deux pays ont participé au PISA 2000. Au Canada, environ 30 000 jeunes de 15 ans de plus de 1 000 écoles y ont pris part, soit un large échantillon qui permet des estimations nationales et provinciales fiables. L'enquête du PISA 2000 comportait une évaluation directe des capacités des élèves au moyen de tests de lecture, de mathématiques et de sciences, de même qu'un questionnaire servant à recueillir des renseignements de base auprès des élèves et des directeurs d'école.

Dans le PISA, la compétence en lecture est définie comme la capacité de comprendre et d'utiliser des textes écrits et de réfléchir sur ces textes pour réaliser ses objectifs personnels, perfectionner ses connaissances et améliorer ses possibilités ainsi que participer efficacement à la société. Dans le PISA 2000, on a utilisé environ 140 points représentant le genre de compétences en lecture dont les jeunes de 15 ans pourraient avoir besoin dans l'avenir. Le système de pointage a été conçu afin que la moyenne soit de 500 dans tous les pays de l'OCDE. Environ les deux tiers des élèves de ces pays ont obtenu un rendement variant entre 400 et 600 points. Au Canada, la note moyenne au test de lecture était de 534, et près des deux tiers des élèves ont obtenu une note se situant entre 439 et 629.

La note en lecture des élèves était liée à leur statut socioéconomique. Cet indice du statut socioéconomique (SSE) du PISA comprenait plusieurs mesures décrivant les caractéristiques économiques, sociales et culturelles de la famille des élèves. On a pris ces mesures au moyen d'un agrégat statistique du niveau d'instruction des parents, de leur situation professionnelle, des ressources éducatives à la maison, du patrimoine familial (selon les articles du ménage) et des possessions culturelles classiques¹.

1. L'indice du PISA portant sur les articles personnels de culture classique provient des réponses des élèves quant à la disponibilité des articles suivants à la maison : la littérature classique, les recueils de poèmes et les œuvres d'arts.

On observe une variation entre les provinces canadiennes au chapitre du rendement en lecture

La note moyenne des élèves canadiens au test de lecture du PISA était de 534. Cette note était de 12 points inférieure à celle de la Finlande, pays qui a obtenu la note la plus élevée. Les notes moyennes selon la province passaient de 501 au Nouveau-Brunswick — très près de la moyenne de l'OCDE — à 550 en Alberta, soit un résultat comparable à celui de la Finlande. Les notes moyennes des trois plus grandes provinces (l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique) sont de 533, 536 et 538, respectivement. Comme près des trois quarts des élèves de 15 ans vivent dans ces trois provinces, leur rendement en lecture définit en quelque sorte la moyenne canadienne qui s'établit à 534.

Tous les élèves de 15 ans ne sont pas dans la même année d'études. C'est pourquoi une analyse des différences au niveau du rendement en lecture par rapport à l'année d'études peut permettre de comprendre jusqu'à quel point un changement au niveau du rendement en lecture peut être lié à une différence d'une année d'études. Cela peut aider à mesurer les variations à l'échelon provincial, bien que celles-ci ne soient pas causées uniquement par la différence d'année d'études, mais aussi par la différence dans le développement des connaissances et des aptitudes depuis la naissance. On estime qu'une différence d'une année d'études représente en moyenne 34 points de différence dans le rendement en lecture. Autrement dit, une différence d'un point équivaut approximativement à cinq jours d'école.

Le statut socioéconomique est un facteur lié au rendement en lecture

Comparativement à la médiane de l'OCDE, la note médiane du statut socioéconomique des élèves (SSE) du Canada est plus élevée et la gamme des notes SSE est plus restreinte. Les élèves canadiens ont obtenu des notes en lecture supérieures à la moyenne de l'OCDE à tous les niveaux de SSE, mais cet « avantage »



Les élèves de l'Alberta ont obtenu les meilleures notes au test de lecture

	Note moyenne en lecture (non rajustée)	Note moyenne en lecture (rajustée en fonction du statut socioéconomique des élèves)
Canada	534	527
Province		
Terre-Neuve-et-Labrador	517	513
Île-du-Prince-Édouard	517	518
Nouvelle-Écosse	521	515
Nouveau-Brunswick	501	503
Québec	536	539
Ontario	533	519
Manitoba	529	526
Saskatchewan	529	529
Alberta	550	535
Colombie-Britannique	538	528

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

est un peu plus marqué chez les élèves dont le SSE est faible. On peut en déduire que le Canada obtient d'assez bons résultats en ce qui concerne le développement de la littératie des jeunes issus de milieux défavorisés. Malgré cela, il existe toujours un écart important de rendement entre les élèves dont le SSE est faible et ceux dont le SSE est élevé. Par exemple, un élève ordinaire se situant au 5^e centile obtient une note d'environ 479 en lecture, comparativement à environ 580 pour un élève ordinaire se situant au 95^e centile.

Il est vrai que les antécédents socioéconomiques d'un élève peuvent aider à justifier la variation du rendement en lecture. Toutefois, seulement une partie de la variation du rendement entre les provinces est attribuable au SSE. Après avoir fait des ajustements pour contrer les effets du SSE, la nouvelle moyenne des rendements en lecture n'était pas tellement différente dans six provinces. Cependant, les résultats étaient plus faibles que les résultats non rajustés obtenus en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, la diminution s'établissant de 6 à 15 points. Même après avoir tenu compte du SSE des

élèves, il existe une variation importante entre les provinces au chapitre du rendement en lecture — les notes étant de 503 au Nouveau-Brunswick et de 539 au Québec, ce qui prouve que d'autres facteurs ont également un effet sur le rendement en lecture.

Il existe une variation importante du rendement en lecture des écoles et ce, même après avoir tenu compte des antécédents familiaux des élèves

Dans le cadre de l'enquête PISA au Canada, on a inclus des écoles dans l'échantillon et on a choisi des élèves de 15 ans dans les écoles sélectionnées. On a recueilli des données sur les caractéristiques, les politiques et les pratiques des écoles pour permettre d'étudier la relation entre le rendement moyen en lecture et les caractéristiques, les pratiques, les ressources et les politiques des écoles.

On remarque une variation considérable entre les écoles au chapitre du rendement en lecture des élèves et ce, même après avoir tenu compte de leurs antécédents familiaux. Parmi les écoles dont le SSE des élèves est moyen, on

observe dans chaque province un écart variant de 50 à 100 points entre les écoles les plus performantes et les moins performantes. Certaines de ces écoles dont le SSE est moyen obtiennent des notes égales ou supérieures à la moyenne canadienne, et quelques-unes d'entre elles se classent parmi les écoles les plus performantes, selon l'étude de l'OCDE.

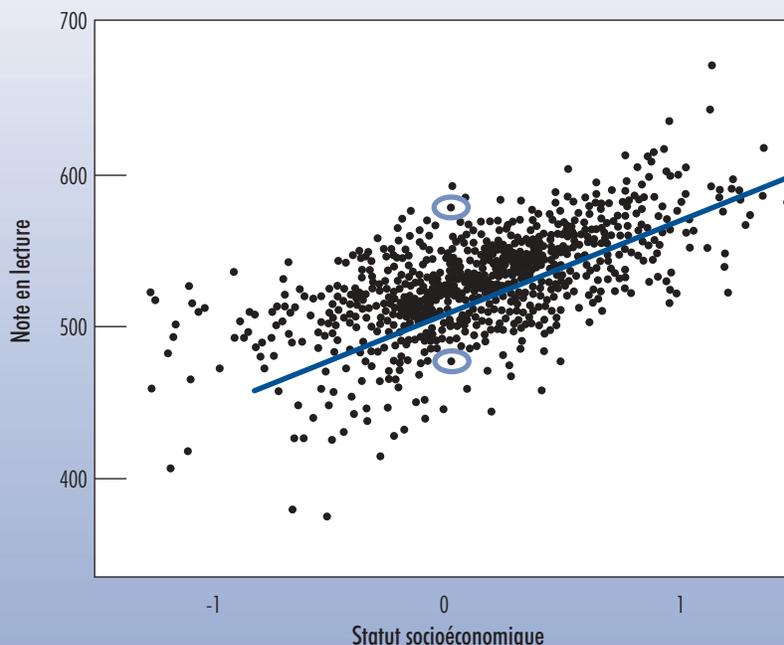
Dans certaines évaluations nationales et provinciales, on conclut souvent que le rendement relativement faible de certaines écoles s'explique par les faibles antécédents socioéconomiques des élèves qui les fréquentent. Toutefois, selon le PISA, beaucoup d'écoles où le SSE des élèves est faible affichent un rendement exceptionnellement élevé, alors que d'autres écoles obtiennent de piètres résultats, même si le SSE de leurs élèves est élevé. Il est donc évident qu'il y a des exceptions parmi les écoles dans chaque province, y compris celles qui accueillent des élèves de divers SSE².

Le rendement des élèves issus d'une famille défavorisée est plus élevé quand ils fréquentent une école dont le SSE est supérieur

Pour savoir quels facteurs ont une incidence sur le rendement en lecture, on a élaboré un modèle comprenant des facteurs tels que les antécédents familiaux de l'élève, le contexte scolaire³ et les processus éducatifs⁴. Ce modèle a révélé qu'en moyenne, une augmentation d'un écart-type⁵ du SSE d'un élève est associée à la hausse de 28 points du rendement en lecture. De plus, un certain nombre d'études ont révélé que le SSE moyen d'une école avait, sur le rendement des élèves, une incidence qui dépasse celle du SSE de chaque élève⁶.

Selon les données du PISA, si un élève dont les antécédents familiaux sont moyens fréquentait une école ayant un SSE élevé (écart-type de 0,5 supérieur à la moyenne de l'OCDE) plutôt que faible (écart-type de 0,5 inférieur à la moyenne de l'OCDE), le rendement prévu de l'élève en lecture augmenterait de 41 points. Les jeunes issus d'une famille défavorisée avaient tendance à obtenir un

TSC La note moyenne en lecture augmente en fonction du SSE des élèves de l'école, mais il existe encore une grande variation entre les écoles où les élèves ont un SSE similaire



Nota : Chacun des points du graphique représente une école. La droite de régression des écoles montre la relation entre les notes moyennes en lecture et le statut socioéconomique. Les écoles encerclées sont celles dont les niveaux moyens de SSE sont similaires, mais dont les notes moyennes en lecture sont très différentes.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

rendement beaucoup plus faible s'ils fréquentaient une école dont le SSE est moindre plutôt qu'une école dont le SSE est élevé. Il en est de même pour les jeunes issus de familles dont le SSE est élevé, mais l'effet était beaucoup moins prononcé. On peut donc supposer que lorsque le SSE moyen des élèves varie considérablement d'une école à une autre, les différences augmentent entre leurs rendements en lecture.

Les différences dans le rendement en lecture des élèves ayant des antécédents SSE différents sont moins marquées dans les écoles dont le SSE est élevé que dans celles dont le SSE est faible⁷. Par exemple, si deux élèves — l'un dont le SSE est élevé et l'autre dont le SSE est faible — fréquentaient la même école, l'écart de rendement prévu entre ces deux élèves serait de 25 points dans une école dont le SSE est élevé et de

31 points dans une école ayant un SSE faible. On parle ici de triple obstacle parce que les jeunes issus d'une famille dont le SSE est faible ont un rendement inférieur, qu'ils ont des notes inférieures s'ils fréquentent une école dont le SSE est faible, et que l'influence est particulièrement importante si un élève dont le SSE est faible fréquente une école dont le SSE est faible.

En tenant compte des antécédents familiaux ainsi que du contexte et des processus scolaires, les filles ont obtenu 34 points de plus que les garçons au test de lecture. Après avoir pris en considération d'autres facteurs, les élèves de 15 ans nés à l'étranger ont obtenu 25 points de moins que ceux qui étaient nés au pays. Ce résultat n'est pas trop inquiétant puisque des recherches antérieures ont démontré que les lacunes en littérature diminuent de

façon marquée durant les 10 premières années passées au pays⁸.

D'autres facteurs liés à l'école ont une incidence sur les notes en lecture. L'analyse montre que les grandes écoles obtiennent, en moyenne, des résultats légèrement supérieurs à ceux des petites écoles : une augmentation de 100 élèves de la taille de l'école est liée à une hausse de deux points du rendement en lecture. Toutefois, il existe une taille optimale de l'école, au-delà de laquelle le rendement scolaire commence à diminuer. Les écoles dont les enseignants avaient une formation spécialisée en langues obtenaient des résultats légèrement supérieurs : en moyenne, une augmentation de 10 points de pourcentage de la proportion d'enseignants spécialisés était liée à une hausse de 1,5 point de pourcentage des notes en lecture. La qualité de l'infrastructure scolaire et l'accès des élèves à l'ordinateur n'étaient pas significatifs. Toutefois, dans les écoles où les élèves font une meilleure utilisation des ressources, les notes en lecture sont supérieures. L'influence des facteurs liés aux normes et aux pratiques scolaires est faible, sauf pour ce qui est de l'autonomie des enseignants.

Deux des mesures liées aux méthodes d'enseignement constituent également des facteurs significatifs. Une augmentation d'un point sur l'échelle des relations enseignants-élèves est liée à une hausse de 2,3 points du rendement en lecture, alors qu'une hausse d'un point sur l'échelle du régime disciplinaire est liée à une hausse de 2,6 points.

Les notes en lecture dans les provinces diffèrent pour de nombreuses raisons

Les écarts provinciaux au niveau des résultats moyens en lecture sont liés à un bon nombre de facteurs. Après avoir tenu compte des antécédents familiaux ou des caractéristiques de l'élève telles que le sexe, le statut économique et le statut d'immigrant, on a révisé à la baisse les notes en lecture des provinces dont la note SSE est plus élevée (l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique) et on a révisé à la hausse les notes

TSC Les différences entre les notes en lecture sont attribuables au statut socioéconomique des élèves et des écoles

Coefficients des modèles des notes en lecture rajustés selon les antécédents familiaux, le contexte scolaire et les processus scolaires

Moyenne des notes en lecture	508,7
Caractéristiques de l'élève et de la famille	
SSE (niveau de l'élève)	27,9
Filles	34,2
Nés à l'étranger	-24,6
Contexte scolaire	
SSE (niveau de l'école)	40,8
Pente du SSE (indique l'étendue de l'inégalité attribuable au SSE)	-6,5
Écart de rendement entre les filles et les garçons	-6,8
Processus scolaire	
Ressources scolaires	
Ratio élèves-enseignants (l'unité est de 1 élève)	-0,2
Taille de l'école (l'unité est de 100 élèves)	2,1
Taille de l'école au carré (la taille de l'école est plus que l'optimum)	-0,1
Accès des élèves à l'ordinateur (l'unité est de 10 %)	1,4
Formation spécialisée en langue des enseignants (l'unité est de 10 %)	1,5
Perfectionnement professionnel des enseignants (l'unité est de 10 %)	-0,4
Qualité de l'infrastructure scolaire ¹	-0,3
Utilisation des ressources par les élèves ¹	2,6
Normes et pratiques scolaires	
Tenue d'une évaluation formelle ¹	0,2
Compétence du personnel enseignant (évaluée par le directeur d'école ¹)	-0,1
Moral des enseignants ¹	-0,1
Autonomie des enseignants ¹	0,5
Autonomie du directeur ¹	0,1
Méthodes d'enseignement	
Évaluation informelle ¹	-0,4
Relations élèves-enseignants ¹	2,3
Régime disciplinaire ¹	2,7
Motivation des élèves ¹	0,0

Nota : Les chiffres en gras sont statistiquement significatifs au seuil de $p < 0,05$. Bon nombre des échelles scolaires utilisées dans le modèle sont décrites à l'annexe A de *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie — Premiers résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2000*, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, France. Site Web : www.oecd.org, consulté en septembre 2004.

1. Cette variable liée aux écoles a été graduée selon une échelle de 10 points (allant de 0 à 10), représentant le classement d'une école par rapport aux autres écoles de l'OCDE. Par exemple, un pointage de 3,4 sur l'échelle de 10 signifie que le rendement de l'école se situe au 34^e centile parmi les autres écoles de l'OCDE.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

en lecture des provinces dont le SSE est plus faible (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick). Environ 40 % de la variation du rendement provincial est attribuable aux antécédents familiaux.

Un rajustement en fonction du SSE moyen des écoles réduit davantage la variation entre les provinces : 63 % de la variation du rendement provincial était attribuable à la fois aux antécédents familiaux et au contexte scolaire.

Finalement, le rajustement en fonction des processus scolaires tels que les ressources scolaires, les normes et les pratiques scolaires ainsi que les méthodes d'enseignement, permet de croire que les provinces qui obtiennent des notes élevées selon les mesures des processus scolaires voient leurs notes diminuer (c'est le cas du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique), alors que celles qui affichent des notes faibles selon les mesures des processus (l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick) voient leurs notes augmenter.

Après avoir tenu compte de tous ces facteurs, les résultats de huit provinces sont très semblables. Cette analyse permet de comprendre certains des facteurs qui font varier les notes en lecture d'une province à l'autre. Par exemple, le rendement moyen du Québec en lecture est élevé, car cette province compte un nombre disproportionné d'écoles dont le SSE des élèves est moyen,

mais dont les notes se situent dans la partie supérieure de l'intervalle. Par opposition, le rendement moyen de l'Alberta en lecture était relativement élevé, en partie parce que les élèves de cette province étaient avantagés par leurs antécédents, mais aussi en raison des normes et des pratiques scolaires positives. Le rendement élevé de l'Ontario est en partie attribuable aux normes et aux méthodes d'enseignement positives, mais une partie importante est due à son SSE relativement élevé.

Résumé

Les différences entre les écoles, les provinces ou les pays au chapitre du rendement en lecture découlent de plusieurs facteurs qui contribuent au développement des enfants depuis la naissance. Les notes moyennes en lecture peuvent donc refléter la qualité des soins et de l'encouragement prodigués aux enfants durant la petite enfance et les années préscolaires, ainsi que les possibilités d'apprentissage offertes aux enfants

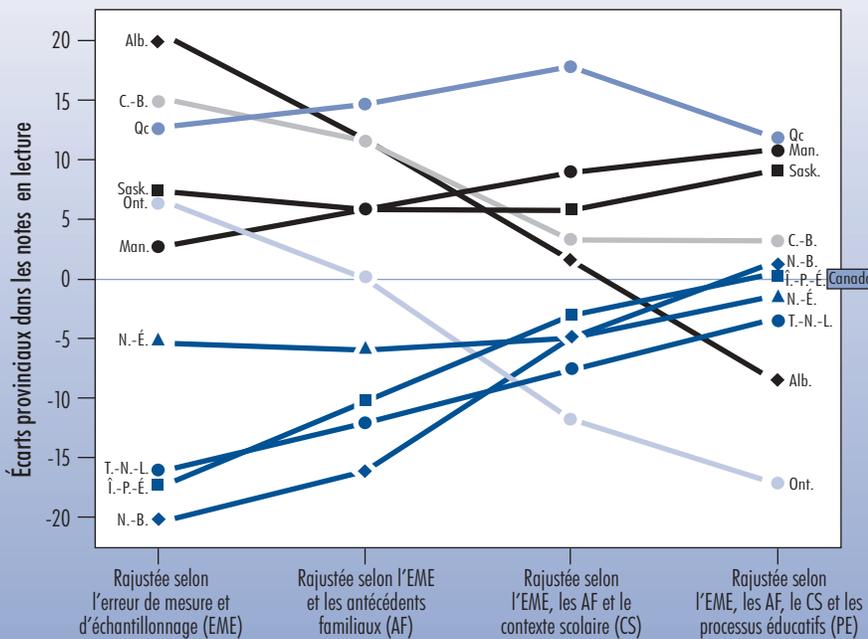
à l'école et à la maison durant leurs années d'études primaires et secondaires.

La variation du rendement en lecture des écoles et des provinces est attribuable en partie aux ressources scolaires, aux normes et aux pratiques scolaires ainsi qu'aux méthodes d'enseignement. Il n'est pas possible de cerner un ou deux facteurs pouvant expliquer la plus grande partie de la variation entre les écoles ou les provinces. Les résultats moindres et plus élevés pour ce qui est des variables dépendent plutôt d'un vaste ensemble de facteurs liés à la classe et à l'école.

Le plus important facteur au chapitre des ressources scolaires, en ce qui concerne le rendement en lecture, est lié à la formation en langues des enseignants. De plus, il semble que deux aspects des méthodes d'enseignement aient un effet positif sur le rendement : de meilleures relations enseignants-élèves et un régime disciplinaire plus strict. Plusieurs facteurs, notamment les antécédents familiaux ainsi que le contexte et les processus scolaires, contribuent aux différences de notes moyennes en lecture entre les provinces.

TSC

La note moyenne élevée en lecture pour l'Alberta est attribuable aux antécédents favorables de ses élèves ainsi qu'aux normes et aux pratiques scolaires positives



Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

TSC

J. Douglas Wilms est professeur à la Faculté d'éducation, directeur de l'Institut canadien de recherche en politique sociale et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement humain de l'Université du Nouveau-Brunswick.

1. S.W. Raudenbush et R. Kasim, « Cognitive skill and economic inequality: Findings from the National Adult Literacy Survey », *Harvard Educational Review*, vol. 68, n° 1, 1998, p. 33 à 79.
2. Il y a également de très grands écarts en ce qui a trait aux notes SSE des écoles du Canada. En fait, près de 20 % des écoles ont une note SSE moyenne semblable à celle des écoles de la Grèce, de la Lettonie et de l'Espagne. Environ 8 % des écoles ont une note SSE moyenne comparable à celle d'une école moyenne de la Fédération de Russie et inférieure à celles des écoles portugaises et polonaises.

3. La moyenne SSE de l'école a été utilisée comme indicateur pour les facteurs associés au contexte scolaire.
4. Le terme « processus scolaire » comprend trois catégories de facteurs liés à l'école — les ressources scolaires, les normes et pratiques scolaires et les méthodes d'enseignement. Les ressources scolaires comprennent le ratio élèves-enseignants, la taille de l'école, l'accès des élèves à l'ordinateur, la formation spécialisée en langue et le perfectionnement professionnel des enseignants, la qualité de l'infrastructure scolaire et l'utilisation par les élèves de ressources telles que la bibliothèque, les calculatrices, les laboratoires de science et Internet. Les facteurs qu'englobent les normes et les pratiques scolaires sont la tenue d'évaluations formelles, qui précisent à quelle fréquence on fait passer des épreuves uniques, la compétence du personnel enseignant telle qu'elle est évaluée par le directeur d'école, le moral des enseignants, l'autonomie des enseignants et l'autonomie du directeur. Les méthodes d'enseignement comprennent les mesures d'une évaluation informelle précisant la fréquence à laquelle on évaluait les élèves au moyen de tests établis par les enseignants, du niveau de jugement rationnel des enseignants, des dossiers d'apprentissage et des devoirs ou des travaux des élèves. Elles comprennent également les relations élèves-enseignants, le régime disciplinaire et la motivation des élèves.
5. L'écart-type est couramment utilisé comme indice de variation ou de dispersion des résultats autour de leur valeur moyenne.
6. J.D. Willms, « Quality and inequality in children's literacy: The effects of families, schools and communities », *Developmental Health and the Wealth of Nations: Social, Biological and Educational Dynamics*, publié sous la direction de D. Keating et C. Hertzman, New York, Guilford Press, 1999, p. 72 à 93.
7. Cette conclusion vient du fait que le coefficient de la pente du SSE correspondant au contexte scolaire est négatif.
8. J.D. Willms, *Inégalités en matière de capacités de lecture chez les jeunes au Canada et aux États-Unis*, produit n° 89F0116X1F au catalogue de Statistique Canada, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada et Secrétariat national à l'alphabétisation, 1999.

La routine au Quotidien

GRATUIT
sur le site
www.statcan.ca

Le bulletin de diffusion officielle de Statistique Canada tous les jours ouvrables, dès 8 h 30 (heure normale de l'Est)



Ce matin, comme chaque matin :



vous vous êtes rendu au bureau,

vous avez bu un café,

bavardé avec des collègues,

ouvert vos courriels,

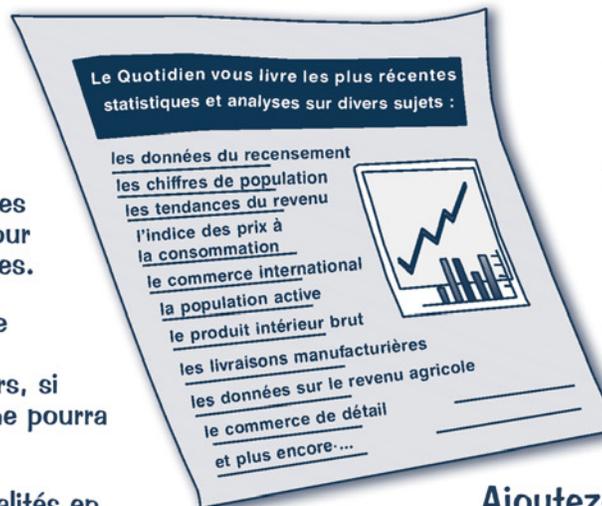
lu votre exemplaire du *Quotidien*

**C'est vrai? Vous n'avez pas lu *Le Quotidien*?
C'est la meilleure source d'information statistique au pays!**

Chaque jour ouvrable, *Le Quotidien* publie gratuitement dans Internet des données sociales et économiques. Les journalistes ne manquent pas ce rendez-vous quotidien. Les chefs d'entreprises et les décideurs s'en servent pour prendre des décisions judicieuses.

Toutes les nouvelles données de Statistique Canada doivent être publiées dans *Le Quotidien*. Alors, si vous le lisez chaque jour, rien ne pourra vous échapper!

Le Quotidien vous livre les actualités en direct de Statistique Canada, par des communiqués faciles à lire accompagnés de tableaux et de graphiques informatifs permettant rapidement de saisir la nouvelle.



Abonnez-vous au *Quotidien* sur Internet. C'est GRATUIT.

Visitez le site www.statcan.ca et consultez *Le Quotidien* quand bon vous semble. Ou encore, abonnez-vous au service de livraison électronique gratuit et recevez *Le Quotidien* par courriel, automatiquement.

Ajoutez-le à votre train-train du matin... voilà un excellent moyen d'ajouter de la substance dans votre routine... au *Quotidien*!



Cheminements des jeunes adultes en éducation et sur le marché du travail



En décembre 1999, 12 % des jeunes de 20 ans avaient quitté l'école secondaire sans avoir obtenu leur diplôme. Deux ans plus tard, ce taux de décrochage avait légèrement diminué pour se fixer à 11 %, certains de ces jeunes ayant repris leurs études secondaires.

Certains décrocheurs du secondaire ont entrepris des études postsecondaires même s'ils n'avaient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires. Lorsqu'on tient compte de cette situation, seulement 9 % des jeunes de 22 ans avaient abandonné leurs études secondaires et n'avaient pas poursuivi d'études plus poussées.

En fait, la plupart des jeunes poursuivent leurs études après le secondaire. À l'âge de 22 ans, 76 % des jeunes avaient poursuivi des études postsecondaires, en hausse par rapport à la proportion de 70 % observée deux ans plus tôt.

Comme dans le cas de l'école secondaire, les cheminements qui sillonnent les études postsecondaires sont complexes. Selon l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), à 22 ans, plus de 1 jeune sur 10 avait abandonné ses études postsecondaires avant même d'obtenir son diplôme. Toutefois, cela ne signifie pas que ces jeunes aient définitivement renoncé à des études supérieures, certains pouvant les reprendre plus tard.

Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans

produit n° 81-595-MIF2004018
au catalogue.

Consommation de cannabis



La proportion de Canadiens de 15 ans et plus qui ont admis avoir consommé du cannabis au moins une fois durant l'année a presque doublé en 13 ans, le taux le plus élevé ayant été enregistré chez les adolescents, d'après une nouvelle étude fondée sur les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Selon cette enquête, la proportion de Canadiens ayant déclaré consommer du cannabis était de 6,5 % en 1989, de 7,4 % en 1994 et de 12,2 % en 2002.

On observait la prévalence la plus élevée de consommation de cannabis chez les jeunes, celle-ci atteignant un sommet à la fin de l'adolescence. Près de 4 adolescents de 18 à 19 ans sur 10 ont dit avoir pris de la marijuana ou du haschich l'année qui a précédé l'enquête. Chez les adolescents de 15 à 17 ans, cette proportion était d'environ 3 sur 10.

En 2002, la plupart des Canadiens ne consommaient pas de drogues illicites, mais nombre d'entre eux en avaient fait l'essai à un moment de leur vie. Plus de 10 millions de personnes ont dit avoir essayé le cannabis. Ces personnes représentaient 41,3 % de la population de 15 ans et plus. Si l'on exclut les personnes n'en ayant consommé qu'une seule fois, la proportion était de 32,0 %.

Rapports sur la santé,
vol. 15, n° 4
produit n° 82-003-XIF
au catalogue.

Consommation d'alcool et de drogues au début de l'adolescence



Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, le comportement des amis est le facteur influant le plus sur la consommation d'alcool et de drogues au début de l'adolescence.

Les deux tiers des adolescents ayant déclaré que tous leurs amis ou la plupart d'entre eux consommaient de l'alcool avaient eux-mêmes été ivres au moins une fois. Par contre, 8 % seulement de ceux qui ont déclaré n'avoir que quelques amis ou aucun ami consommant de l'alcool s'étaient déjà soûlés. De même, les quatre cinquièmes (82 %) des adolescents dont tous les amis ou la plupart d'entre eux fumaient de la marijuana en avaient fait de même, alors que 7 % seulement de ceux dont les amis ne fumaient pas de marijuana l'avaient fait.

L'enquête révèle également que le comportement des pairs est lié à la consommation d'alcool et de drogues chez les adolescents. Cependant, il est impossible de déterminer comment s'exerce cette relation de cause à effet. Par exemple, l'amitié peut entraîner l'apprentissage par imitation et le renforcement des comportements. Néanmoins, il se pourrait aussi que, selon le dicton, « qui se ressemble s'assemble » et que les adolescents recherchent des amis dont les habitudes concernant l'alcool et la drogue soient les mêmes que les leurs.

Rapports sur la santé,
vol. 15, n° 3
produit n° 82-003-XIF
au catalogue.

La violence familiale



Les personnes reconnues coupables de violence sexuelle envers leurs enfants sont traitées plus sévèrement que les autres contrevenants. Selon les enregistrements de la police et des tribunaux pour les 18 centres urbains qui ont fait l'objet de l'étude, plus de 4 000 causes d'agression contre les enfants et les jeunes de moins de 18 ans ont donné lieu à une condamnation de 1998 à 2002.

Les accusés étaient des hommes dans 84 % des causes avec condamnation pour agression contre les enfants et les jeunes. Environ 4 hommes condamnés sur 10 étaient un membre de la famille de l'enfant victime, par rapport à 5 femmes condamnées sur 10.

Les membres de la famille reconnus coupables d'une seule infraction avec violence à l'égard d'un enfant ou d'un jeune étaient moins susceptibles de se voir imposer une peine d'emprisonnement. Environ 15 % des membres de la famille condamnés ont écopé d'une peine d'emprisonnement, comparativement à 28 % des contrevenants condamnés qui étaient un ami ou une connaissance et à 23 % qui étaient des étrangers ont écopé d'une peine d'emprisonnement. C'est aux condamnations pour voies de fait que s'appliquait en grande partie l'écart entre les taux d'incarcération.

Dans les causes d'agression sexuelle envers les enfants, les membres de la famille avaient tendance à subir des peines plus sévères que les personnes qui n'étaient pas des membres de la famille. Près de la moitié (47 %) des membres de la famille reconnus coupables d'une infraction sexuelle à l'égard des enfants et des jeunes se sont vu infliger une peine d'emprisonnement, comparativement à 39 % de ceux qui n'étaient pas des membres de la famille.

La violence familiale au Canada : un profil statistique

produit n° 85-224-XIF
au catalogue.



INDICATEURS SOCIAUX

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
POPULATION										
Population totale (au 1 ^{er} juillet)	28 999 006	29 302 091	29 610 757	29 907 172	30 157 082	30 403 878	30 689 035	31 021 251	31 361 611	31 629 677
0 à 17 ans	7 124 812	7 160 626	7 198 047	7 201 692	7 189 595	7 157 941	7 137 778	7 121 952	7 091 307	7 032 597
18 à 64 ans	18 435 949	18 632 121	18 833 689	19 050 774	19 243 135	19 459 398	19 698 290	19 976 237	20 279 848	20 536 933
65 ans et plus	3 438 245	3 509 344	3 579 021	3 654 706	3 724 352	3 786 539	3 852 967	3 923 062	3 990 456	4 060 147
Taux de croissance démographique (pour 1 000 personnes)										
Croissance totale	10,6	10,5	10,3	9,3	7,7	8,8	9,8	11,1	9,6	8,8
Naissances	13,3	12,9	12,4	11,7	11,4	11,1	10,7	10,8	10,6	10,5
Décès	7,1	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,1	7,1	7,2	7,3
Accroissement naturel	6,1	5,7	5,2	4,4	4,1	3,9	3,6	3,7	3,4	3,3
Immigration	7,7	7,3	7,6	7,2	5,8	6,2	7,4	8,1	7,3	7,0
Émigration totale	1,9	1,7	1,7	2,1	1,9	1,8	1,9	1,8	1,8	1,8
Migration interprovinciale	9,9	9,8	9,6	9,7	9,9	9,1	9,5	9,0	9,6	9,4
Mariages	5,5	5,5	5,3	5,1	5,1	5,1	5,1	4,7	4,7	4,7
Taux de croissance dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (au 1^{er} juillet)										
Toronto	1,9	1,8	2,0	1,9	1,8	2,2	2,9	2,6	1,8	..
Montréal	0,5	0,4	0,5	0,5	0,8	1,0	1,0	1,0	0,9	..
Vancouver	3,2	3,2	2,7	1,4	1,4	1,4	1,8	1,7	1,1	..
SANTÉ										
Taux de fécondité total par femme	1,66	1,64	1,59	1,55	1,54	1,53	1,49	1,51	1,50	..
Grossesse chez les adolescentes	46 484	45 161	44 140	41 540	41 588	40 370	38 600	37 049
Taux de grossesse pour 1 000 adolescentes de 15 à 19 ans	48,8	46,9	45,2	42,1	41,7	40,0	37,9	36,0
Bébés de faibles poids à la naissance (< 2 500 grammes) en % de toutes les naissances	5,8	5,8	5,7	5,8	5,7	5,6	5,6	5,5	5,7	..
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	6,3	6,1	5,6	5,5	5,3	5,3	5,3	5,2
Espérance de vie à la naissance (en années)										
Hommes	75,0	75,1	75,5	75,8	76,0	76,3	76,7	77,1
Femmes	81,0	81,1	81,2	81,3	81,5	81,7	82,0	82,2
Certaines causes de décès chez les hommes (pour 100 000 personnes)*, **										
Cancer	242,7	239,9	237,6	230,7	231,1	228,9	225,3	223,8
Poumon	75,5	73,2	72,9	69,9	70,1	70,3	64,3	64,6
Colorectal	25,0	25,1	24,3	23,5	24,1	24,1	24,0	22,8
Prostate	30,7	31,0	29,0	28,4	27,9	26,7	26,7	26,6
Cardiopathies	249,5	245,6	240,9	231,8	227,8	220,8	202,9	189,7
Accidents cérébrovasculaires	54,8	54,6	52,5	52,4	49,6	47,3	46,4	44,6
Causes externes**	65,8	66,1	64,3	60,8	61,2	63,7	58,6	57,9
Certaines causes de décès chez les femmes (pour 100 000 personnes)*, **										
Cancer	155,6	152,4	155,7	149,1	151,6	149,4	149,4	147,6
Poumon	31,9	31,3	33,6	32,3	34,5	34,8	34,4	34,4
Colorectal	16,1	16,2	15,7	15,2	15,7	15,2	15,1	14,9
Sein	30,0	28,7	28,9	27,4	26,4	25,2	25,0	24,9
Cardiopathies	139,9	137,5	135,3	130,2	126,2	121,1	113,4	107,6
Accidents cérébrovasculaires	45,9	44,9	44,3	44,2	41,9	40,0	38,8	37,1
Causes externes**	25,3	25,8	25,5	24,4	24,4	25,0	23,5	22,6

* Taux comparatif basé sur le Recensement de la population au 1^{er} juillet 1991 (les deux sexes confondus).

** Inclut les faits environnementaux, les circonstances et les conditions qui ont causé des blessures, des empoisonnements et d'autres effets nocifs.

*** L'adoption de la CIM-10 en guise de norme de classification des données sur la mortalité au Canada depuis l'an 2000 a entraîné un important bris de continuité dans certaines tendances des données sur la mortalité.

.. Données non disponibles.

Sources : Les estimations de la population proviennent de la Division de la démographie et les estimations des naissances et des décès proviennent de la Division de la statistique sur la santé de Statistique Canada.



PLAN DE LEÇON

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes en classe

« Les perceptions des Canadiens : un sentiment d'appartenance, de confiance mutuelle et de confiance à l'égard des institutions »

Objectif

- Comprendre et définir le sens de capital social.
- Comprendre comment est constitué le capital social.

Programmes d'études : Études civiques et familiales, études sociales et économie

Enseignement en classe

1. Les jeunes s'engagent dans différents groupes de collectivités sociales dont l'école, les groupes parascolaires et la famille, où ils apprennent ce qu'on attend d'eux et ce qu'ils peuvent attendre des autres. Dans ces milieux, les jeunes apprennent d'importantes leçons sur le rôle de la personne au sein de la société. Les écoles créent un capital social et en dépendent. Par exemple, plusieurs provinces ont intégré le bénévolat dans leur programme, ce qui permet de bâtir le capital social de la collectivité. Toutefois, les écoles dépendent de la participation et de la collaboration des parents et des organismes pour remplir leur rôle. Faites une recherche sur le sens de capital social, puis discutez de son importance.
2. La confiance est au cœur même du capital social. L'un des moyens utilisés pour jauger le niveau de confiance qui règne parmi les membres d'une collectivité consiste à estimer quelles sont les attentes relativement à la possibilité de récupérer, avec tout son contenu, un portefeuille ou un sac à main perdu qui serait trouvé par une connaissance ou un étranger. Menez rapidement une enquête parmi les élèves pour déterminer quel pourcentage de participants s'attendent à ce que le portefeuille ou le sac à main perdu leur soit rapporté si un autre membre de la classe le trouvait. Quelles sont les attentes relativement au fait que le sac à main ou le portefeuille soit rapporté par un étranger qui l'aurait trouvé? Discutez de la façon dont le niveau de confiance peut s'améliorer.
3. Les collectivités où se tisse un réseau social solide ont davantage tendance à encourager les gens à se comporter avec honnêteté — la réputation des personnes malhonnêtes est vite compromise dans les collectivités où les gens sont solidaires. Discutez de la façon dont les gens se font confiance dans leurs activités quotidiennes. Si la confiance commence à faire défaut, quelles en seront les conséquences?
4. Au cours des dernières élections, on s'est aperçu non sans inquiétude que les jeunes étaient moins enclins à voter que leurs aînés. Certains ont avancé que la participation électorale à la baisse n'indique pas pour autant que la participation communautaire suive la même tangente, mais qu'il s'agit plutôt d'une transition vers un plus grand nombre d'activités non conformistes telles que la participation à des pétitions, à des boycottages et à des manifestations publiques. Discutez de la raison pour laquelle les jeunes ont moins tendance à voter et de la façon dont ils participent à des activités communautaires.
5. La confiance à l'égard des institutions publiques telles que les écoles, le système de soins de santé, le service de police, le système judiciaire, les banques et le Parlement fédéral permet également de mesurer la force des communautés. Dans votre classe, quelles institutions publiques reçoivent le niveau de confiance le plus élevé? Discutez des raisons pour lesquelles votre classe éprouve une plus grande confiance à l'endroit de certaines institutions plutôt qu'à d'autres. Comparez les résultats de votre classe avec les résultats de l'enquête, menée à l'échelon national, qui sont mentionnés dans l'article.

Autres ressources utiles

Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats, produit n° 89-598 au catalogue de Statistique Canada (www.statcan.ca/francais/freepub/89-598-XIF/free_f.htm)

- Pour obtenir des données, des articles et des plans de leçon offerts aux écoles primaires et secondaires, visitez le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/kits/teach_f.htm. Vous y trouverez plus de 150 plans de leçon destinés aux élèves du secondaire et de nombreux articles. De plus, vous aurez accès à E-STAT ainsi qu'à d'autres données.
- Si vous désirez préparer une présentation à partir de graphiques détaillés, consultez la Trousse de sciences familiales à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/kits/Family/intro_f.htm.

Nota

Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout autre article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.



Vous cherchez des renseignements sur la santé?

Ce n'est pas facile.

En effet, dénicher les bons éléments d'information sur la santé peut être parfois frustrant.

Sont-ils à jour, fiables et complets?

Heureusement, la solution se trouve en ligne et sans frais.

La publication ***Indicateurs de la santé*** est réalisée conjointement par Statistique Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé.

En un coup d'œil, vous découvrirez le potentiel illimité des ***Indicateurs de la santé*** en tant que source première d'information sur la santé. Vous y trouverez les indicateurs de santé régionaux et les profils des systèmes de santé, des cartes et des tableaux téléchargeables, des définitions utiles . . . et plus encore.

Afin que vos recherches soient un succès, visitez la page « Nos produits et services » à www.statcan.ca et utilisez le « Catalogue en ligne » pour trouver les *Indicateurs de la santé*.



TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros trimestriels de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21^e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :

par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à infostats@statcan.ca;
auprès du centre de consultation régional le plus près de chez vous, au numéro sans frais 1 800 263-1136.



L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39\$.

Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur l'abonnement à la version en ligne de *Tendances sociales canadiennes*. (L'abonnement électronique annuel est de 29 \$, taxes en sus.)